PAR007 · PARABOLES

L’ivraie : pourquoi Dieu laisse-t-il le bien et le mal coexister ?

Résumé : La parabole de l’ivraie, rapportée en Matthieu 13.24-30 et expliquée par Jésus en Matthieu 13.36-43, révèle pourquoi les fils du Royaume et les…

EN BREF

L’article étudie la parabole de l’ivraie (Mt 13,24-30) et son explication par Jésus (Mt 13,36-43). Il répond à la question de la coexistence du bien et du mal : le champ est le monde, la bonne semence représente les fils du Royaume, l’ivraie les fils du Malin, l’ennemi est le diable. Le maître refuse d’arracher l’ivraie pour protéger le blé, et la séparation est réservée à la moisson, à la fin du monde, par les anges. Le délai du jugement ne signifie ni indifférence ni impuissance de Dieu, et la parabole ne doit pas être réduite à une leçon sur la discipline ecclésiale.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
210 min	**182**	**19**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**19/11/2026**	**19/11/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	Discours en paraboles de Matthieu 13
THÈME	Paraboles du Royaume
SÉRIE	Les paraboles

PERSONNAGES
Jésus · Le Fils de l’homme · Le diable · Le semeur · Les serviteurs · Les moissonneurs · Les anges · Les disciples

LIEUX
Le champ · Le monde · Le grenier

PÉRIODES
Ministère de Jésus · Fin du monde · Temps de la moisson

MOTS-CLÉS
ivraie · blé · parabole · Royaume des cieux · jugement final · diable · moisson · Fils de l’homme · fils du Malin · fils du Royaume (+ 3, voir l'index)

NOTIONS
Coexistence du bien et du mal · Royaume des cieux · Jugement final · Eschatologie · Souveraineté de Dieu · Origine du mal · Patience divine · Séparation à la moisson · Interprétation des paraboles · Discipline ecclésiale

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Mt 13,24-30 · Mt 13,36-43 · Mt 13,38 · Mt 13

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Introduction 3
1. Le contexte historique et littéraire de la parabole de l’ivraie 8
2. Analyse du récit de la parabole : Matthieu 13.24-30 14
2.19. Tableau récapitulatif du récit 21
3. L’explication donnée par Jésus : Matthieu 13.36-43 22
3.17. Tableau des correspondances données par Jésus 30
4. Les enseignements théologiques de la parabole de l’ivraie 31
4.19. Synthèse des principaux enseignements théologiques 40
5. La parabole de l’ivraie à la lumière des autres enseignements bibliques 41
5.21. Tableau comparatif des principaux passages 51
6. Les implications pratiques de la parabole pour les croyants et l’Église 53
6.20. Tableau des principales implications pratiques 62
Conclusion générale 63
Lexique 69

RÉSUMÉ

Cet article, rattaché à la série consacrée aux paraboles, étudie la parabole de l’ivraie rapportée en Matthieu 13,24-30 et expliquée par Jésus en Matthieu 13,36-43. Il part d’une question fondamentale de l’existence humaine : si Dieu est souverain, pourquoi permet-il que le mal et les injustes demeurent parmi les justes ? Pourquoi le Royaume annoncé par Jésus ne fait-il pas disparaître immédiatement toute opposition ?

L’auteur souligne que Jésus ne propose pas une explication exhaustive de l’origine du mal. Il révèle plutôt comment le Royaume se développe dans un monde où l’action du Malin reste présente, et il affirme que le jugement définitif appartient à Dieu, qui l’accomplira au moment fixé. L’absence de séparation immédiate ne signifie ni que Dieu ignore le mal ni qu’il renonce à le juger.

Une particularité majeure de cette parabole est qu’elle est accompagnée de sa propre explication. Matthieu rapporte le récit adressé à la foule, puis l’interprétation donnée aux disciples. Jésus identifie lui-même les correspondances : le semeur est le Fils de l’homme, le champ est le monde, la bonne semence représente les fils du Royaume, l’ivraie les fils du Malin, l’ennemi est le diable, la moisson est la fin du monde et les moissonneurs sont les anges. Ce cadre empêche de réduire arbitrairement le champ à l’Église ou de transformer la parabole en simple leçon sur les défauts personnels des croyants.

L’article replace ensuite le texte dans le discours en paraboles de Matthieu 13. La parabole du semeur décrit les accueils différents réservés à la parole. L’ivraie aborde la coexistence des fils du Royaume et des fils du Malin dans le même monde. Le grain de moutarde et le levain montrent d’autres aspects de la croissance du Royaume, tandis que le trésor caché et la perle de grand prix soulignent sa valeur incomparable. Le filet présente une séparation des bons et des mauvais qui entre en résonance avec l’ivraie. Ces paraboles forment un ensemble cohérent, dans lequel l’ivraie relie la croissance présente du Royaume à la perspective du jugement final.

Le récit repose sur une scène agricole vraisemblable. Un homme sème de la bonne semence dans son champ. Pendant que les hommes dorment, un ennemi sème de l’ivraie au milieu du blé, puis s’éloigne. Quand les plantes produisent leur fruit, l’ivraie devient visible. Les serviteurs proposent de l’arracher aussitôt, mais le maître refuse, car on risquerait de déraciner le blé. Il ordonne de laisser croître les deux ensemble jusqu’à la moisson, où les moissonneurs rassembleront d’abord l’ivraie pour la brûler, puis recueilleront le blé dans le grenier. L’ivraie est généralement rapprochée de Lolium temulentum, une graminée adventice qui ressemble au blé durant certaines phases de croissance. L’auteur invite toutefois à la prudence sur l’identification botanique précise et sur les pratiques agricoles anciennes.

Sur le plan théologique, l’origine de l’ivraie est capitale. Le propriétaire n’a semé que de la bonne semence, et la présence des fils du Malin ne résulte donc pas d’une défaillance du Fils de l’homme. La parabole distingue l’œuvre du Christ de celle de son adversaire, sans faire du diable un souverain comparable à Dieu : l’ennemi agit dans le champ, mais il ne décide ni du moment de la moisson ni du jugement final.

Le refus du maître d’arracher l’ivraie constitue le tournant du récit. Il ne signifie pas une approbation du mal, et la coexistence du bien et du mal n’est pas présentée comme une situation idéale. Cette décision est fondée sur la protection de la bonne récolte. Une séparation prématurée ne correspond pas au déroulement du dessein divin, et la distinction définitive est réservée à la moisson.

Enfin, l’article insiste sur Matthieu 13,38 : le champ, c’est le monde. La parabole ne se limite pas à la présence de croyants sincères et d’hypocrites dans une communauté religieuse. Elle décrit la coexistence des fils du Royaume et des fils du Malin dans le monde entier. Des applications à la vie des communautés chrétiennes restent possibles, mais elles ne doivent pas remplacer le sens premier du texte. Cette distinction sera importante pour comparer la parabole aux enseignements du Nouveau Testament sur la discipline ecclésiale.

L’étude propose ainsi une lecture exégétique, théologique et eschatologique. Elle met en avant la patience de Dieu, la réalité de l’action du Malin, l’interdiction faite aux hommes de s’ériger en juges définitifs et l’assurance d’une séparation finale accomplie par les anges au temps fixé.

Introduction

Résumé : La parabole de l’ivraie, rapportée en Matthieu 13.24-30 et expliquée par Jésus en Matthieu 13.36-43, révèle pourquoi les fils du Royaume et les fils du Malin coexistent dans le monde jusqu’au jugement final. À travers l’image d’un champ dans lequel du blé et de l’ivraie grandissent ensemble, Jésus distingue l’œuvre du Fils de l’homme de celle du diable. Il montre que la séparation définitive n’appartient pas aux hommes, mais qu’elle sera accomplie au moment fixé par Dieu. Cette étude examine le contexte historique et littéraire de la parabole, ses caractéristiques agricoles, son interprétation donnée par Jésus et ses implications théologiques et eschatologiques.

1. Une question fondamentale : pourquoi le mal demeure-t-il présent ?

La présence du mal constitue l’une des grandes interrogations de l’existence humaine.

Si Dieu est souverain, pourquoi permet-il que les injustes continuent à vivre parmi les justes ?

Pourquoi ceux qui rejettent son autorité ne sont-ils pas immédiatement jugés ?

Pourquoi le Royaume annoncé par Jésus ne fait-il pas disparaître instantanément toute opposition ?

La parabole de l’ivraie apporte un éclairage particulier sur ces questions.

Jésus ne propose pas une explication exhaustive de l’origine du mal. Il révèle plutôt la manière dont le Royaume de Dieu se développe dans un monde où l’action du Malin demeure présente.

Il montre également que le jugement définitif appartient à Dieu et qu’il interviendra au moment fixé.

L’absence d’une séparation immédiate ne signifie donc ni que Dieu ignore le mal ni qu’il renonce à le juger.

2. Une parabole accompagnée de sa propre explication

La parabole de l’ivraie possède une caractéristique particulièrement importante : Matthieu rapporte non seulement le récit prononcé par Jésus devant la foule, mais également l’explication qu’il donne ensuite à ses disciples.

Le texte comprend ainsi deux passages complémentaires.

Matthieu 13.24-30 présente la parabole.

Matthieu 13.36-43 rapporte son interprétation.

Cette double présentation constitue un avantage considérable pour l’étude exégétique.

Il n’est pas nécessaire de rechercher librement la signification de chaque personnage ou de chaque élément essentiel.

Jésus lui-même identifie les principales correspondances.

Le semeur de la bonne semence est le Fils de l’homme.

Le champ représente le monde.

La bonne semence désigne les fils du Royaume.

L’ivraie représente les fils du Malin.

L’ennemi qui l’a semée est le diable.

La moisson correspond à la fin du monde.

Les moissonneurs sont les anges.

Ces identifications fournissent le cadre interprétatif de l’ensemble de l’étude.

Elles empêchent notamment de réduire arbitrairement le champ à l’Église ou de transformer la parabole en simple enseignement sur les défauts personnels des croyants.

3. Le contexte du discours en paraboles de Matthieu 13

La parabole de l’ivraie appartient au grand discours en paraboles rapporté dans Matthieu 13.

Ce chapitre présente plusieurs comparaisons concernant le Royaume des cieux.

La parabole du semeur ouvre cet ensemble en décrivant les différentes manières dont la parole du Royaume est reçue.

La parabole de l’ivraie aborde ensuite une autre question : pourquoi ceux qui appartiennent au Royaume

et ceux qui appartiennent au Malin demeurent-ils présents dans le même monde ?

Les paraboles du grain de moutarde et du levain mettent en évidence d’autres aspects du Royaume.

Celles du trésor caché et de la perle de grand prix soulignent sa valeur incomparable.

Enfin, la parabole du filet présente une séparation entre les bons et les mauvais, qui possède des correspondances importantes avec celle de l’ivraie.

Ces enseignements ne constituent pas des récits indépendants réunis sans cohérence.

Ils développent différentes dimensions du Royaume des cieux.

La parabole de l’ivraie occupe une place particulière dans cet ensemble parce qu’elle associe la croissance présente du Royaume à la perspective du jugement final.

4. Une scène agricole familière aux auditeurs de Jésus

Jésus décrit un homme qui sème de la bonne semence dans son champ.

Pendant que les hommes dorment, un ennemi vient semer de l’ivraie au milieu du blé, puis s’éloigne.

Lorsque les plantes poussent et produisent leur fruit, l’ivraie devient visible.

Les serviteurs du propriétaire constatent alors la présence de mauvaises plantes dans un champ qui avait pourtant reçu une bonne semence.

Ils interrogent leur maître.

Celui-ci leur répond qu’un ennemi a agi.

Les serviteurs proposent d’arracher immédiatement l’ivraie.

Cependant, le maître refuse cette intervention prématurée.

Il explique qu’en arrachant l’ivraie, ils risqueraient également de déraciner le blé.

Il ordonne donc de laisser les deux plantes croître ensemble jusqu’à la moisson.

À ce moment-là, les moissonneurs devront d’abord rassembler l’ivraie pour la brûler, puis recueillir le blé dans le grenier.

Le récit repose sur une situation agricole vraisemblable.

L’ivraie est généralement rapprochée de *Lolium temulentum*, une graminée adventice susceptible de se développer dans les cultures céréalières.

Son apparence peut présenter des ressemblances avec celle du blé pendant certaines phases de croissance.

Cependant, l’identification botanique précise et les pratiques agricoles anciennes devront être examinées séparément, sans leur attribuer une certitude supérieure à celle des données disponibles.

5. Une intervention hostile au milieu d’une bonne semence

L’un des éléments essentiels du récit concerne l’origine de l’ivraie.

Le propriétaire n’a pas semé de mauvaises graines.

Il a répandu de la bonne semence.

L’apparition de l’ivraie résulte de l’intervention d’un ennemi.

Cette distinction possède une importance théologique considérable.

Dans l’explication de Jésus, l’ennemi est explicitement identifié au diable.

La présence des fils du Malin ne doit donc pas être attribuée à une défaillance du Fils de l’homme.

La parabole distingue l’action du Christ de celle de son adversaire.

Elle ne signifie cependant pas que le diable posséderait une souveraineté comparable à celle de Dieu.

L’ennemi agit dans le champ, mais il ne décide ni du moment de la moisson ni du jugement final.

Le dénouement demeure sous l’autorité du maître.

6. Pourquoi ne pas arracher immédiatement l’ivraie ?

La réponse du propriétaire constitue le tournant du récit.

Les serviteurs souhaitent intervenir immédiatement.

Leur proposition paraît logique : si l’ivraie nuit à la culture, pourquoi ne pas l’enlever ?

Cependant, le maître leur interdit de le faire.

Il explique que cette intervention risquerait d’endommager le blé.

Le refus du propriétaire ne signifie donc pas qu’il approuve la présence de l’ivraie.

Il manifeste une décision fondée sur la protection de la bonne récolte.

Cette précision doit être conservée dans l’interprétation.

Jésus ne présente pas la coexistence du bien et du mal comme une situation idéale.

Il enseigne qu’une séparation prématurée ne correspond pas au déroulement du dessein divin.

La distinction définitive est réservée à la moisson.

7. Le champ représente le monde

L’identification du champ constitue l’un des points les plus importants de l’explication donnée par Jésus.

En Matthieu 13.38, il affirme explicitement que le champ est le monde.

Cette déclaration doit guider l’ensemble de l’interprétation.

La parabole ne concerne donc pas exclusivement la présence de croyants sincères et de personnes hypocrites à l’intérieur d’une communauté religieuse.

Elle décrit plus largement la coexistence des fils du Royaume et des fils du Malin dans le monde.

Cela n’empêche pas d’établir certaines applications à la vie des communautés chrétiennes.

Cependant, ces applications ne doivent pas remplacer le sens premier du texte.

Cette distinction sera particulièrement importante lorsqu’il faudra comparer la parabole avec les enseignements du Nouveau Testament sur la discipline ecclésiale.

8. Une séparation réservée à la fin du monde

Jésus identifie la moisson à la fin du monde et les moissonneurs aux anges.

Il situe donc explicitement l’accomplissement de la parabole dans une perspective eschatologique.

La séparation définitive n’est pas confiée aux serviteurs du champ.

Elle sera accomplie par les anges sous l’autorité du Fils de l’homme.

Matthieu 13.41-42 décrit le rassemblement de ceux qui commettent l’iniquité et leur jugement.

Matthieu 13.43 présente ensuite la destinée des justes, qui resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

La parabole ne s’achève donc pas simplement sur la disparition de l’ivraie.

Elle conduit à la manifestation glorieuse des justes.

Le jugement et l’accomplissement du Royaume constituent les deux aspects du dénouement.

9. La portée théologique de la parabole

Plusieurs enseignements majeurs se dégagent de l’ensemble du récit et de son explication.

Le Royaume des cieux est déjà présent dans l’action du Fils de l’homme.

Cependant, son accomplissement définitif n’est pas encore manifesté.

Le Malin demeure actif dans le monde.

Cette activité ne remet toutefois pas en cause l’autorité finale du Christ.

Les fils du Royaume et les fils du Malin coexistent pendant une période déterminée.

Cette coexistence ne doit pas être confondue avec une absence de discernement moral.

Enfin, le jugement appartient au Fils de l’homme et sera exécuté au moment fixé.

La parabole établit ainsi une distinction fondamentale entre la période présente et l’accomplissement final.

10. Les principales questions de l’étude

L’examen approfondi de Matthieu 13.24-30 et 36-43 conduira à traiter plusieurs questions.

Quelle place cette parabole occupe-t-elle dans le discours de Matthieu 13 ?

Que peut-on établir concernant l’ivraie et les pratiques agricoles du premier siècle ?

Pourquoi Jésus identifie-t-il la bonne semence aux fils du Royaume, alors que la parabole précédente associait la semence à la Parole ?

Quelle signification faut-il donner à l’expression « fils du Malin » ?

Comment comprendre l’action du diable dans le monde sans lui attribuer une souveraineté indépendante ?

Pourquoi le maître interdit-il une séparation immédiate ?

Comment distinguer la patience divine de l’approbation du mal ?

Quelle relation existe-t-il entre cette parabole, la discipline de l’Église et les enseignements bibliques sur le jugement ?

Enfin, comment comprendre la moisson, le rôle des anges et la manifestation finale des justes ?

Ces questions seront étudiées à partir du texte biblique, de son contexte et des passages parallèles pertinents.

Conclusion de l’introduction

La parabole de l’ivraie répond à une difficulté majeure concernant le Royaume de Dieu : la présence persistante du mal alors que le Fils de l’homme a commencé son œuvre.

Jésus explique que cette situation ne résulte pas d’un échec de la bonne semence.

Elle s’inscrit dans une période durant laquelle l’action de l’ennemi demeure présente, sans pouvoir empêcher l’accomplissement du dessein divin.

Le maître du champ refuse une séparation prématurée afin de préserver le blé.

Cependant, cette patience possède une limite : la moisson viendra.

L’explication donnée par Jésus ne laisse aucune incertitude sur l’existence d’un jugement final.

Le Fils de l’homme enverra ses anges, les causes de scandale et ceux qui commettent l’iniquité seront retranchés, et les justes resplendiront dans le Royaume de leur Père.

La parabole enseigne ainsi que la coexistence actuelle du bien et du mal ne signifie pas l’absence de souveraineté divine. Elle appartient à une période provisoire qui prendra fin lorsque le Fils de l’homme accomplira la séparation définitive.

1. Le contexte historique et littéraire de la parabole de l’ivraie

Résumé du paragraphe : La parabole de l’ivraie appartient au discours sur le Royaume des cieux rapporté en Matthieu 13. Son interprétation exige de prendre en compte le développement du ministère de Jésus en Galilée, les réactions contrastées à son enseignement et la place particulière des paraboles dans la révélation du Royaume. La comparaison avec les récits parallèles de Marc et de Luc permet de situer ce discours dans la tradition évangélique sans confondre les différentes scènes d’enseignement. L’explication donnée par Jésus à ses disciples fournit ensuite le cadre nécessaire à une lecture cohérente de l’ensemble.

1.1. La place de Matthieu 13 dans l’Évangile

L’Évangile selon Matthieu présente le ministère de Jésus à travers une succession de récits et de grands ensembles d’enseignement.

Le Sermon sur la montagne, rapporté en Matthieu 5-7, expose les exigences de la justice du Royaume.

Matthieu 8-9 présente plusieurs miracles qui manifestent l’autorité de Jésus sur la maladie, les puissances démoniaques et les éléments naturels.

Matthieu 10 rapporte l’envoi des douze apôtres et les instructions concernant leur mission.

Les chapitres 11 et 12 décrivent ensuite des réactions contrastées à la personne et à l’enseignement de

Jésus.

Certaines personnes accueillent son message.

D’autres expriment des doutes ou manifestent une opposition croissante.

C’est dans ce contexte que Matthieu introduit le discours en paraboles du chapitre 13.

Cette succession littéraire possède une importance particulière.

Jésus annonce le Royaume des cieux, accomplit des miracles et enseigne avec autorité.

Cependant, tous ceux qui l’entendent ne reconnaissent pas son identité.

Le Royaume est donc déjà manifesté par son ministère, sans que toute opposition ait disparu.

La parabole de l’ivraie éclaire précisément cette situation.

1.2. Les oppositions rencontrées par Jésus

Matthieu 12 rapporte plusieurs controverses entre Jésus et les responsables religieux.

Les discussions concernent notamment le sabbat et l’autorité avec laquelle Jésus agit.

En Matthieu 12.14, les pharisiens tiennent conseil contre lui afin de trouver un moyen de le faire mourir.

Plus loin, après la guérison d’un homme aveugle et muet, certains pharisiens attribuent son pouvoir à Béelzébul (Matthieu 12.22-24).

Jésus répond en démontrant l’incohérence de cette accusation.

Il affirme notamment que si Satan chasse Satan, son royaume est divisé contre lui-même.

En Matthieu 12.28, il déclare que, s’il chasse les démons par l’Esprit de Dieu, le Royaume de Dieu est donc parvenu jusqu’à ses auditeurs.

Cette déclaration est fondamentale.

Elle montre que le Royaume n’est pas seulement une réalité future.

Il se manifeste déjà dans l’action de Jésus.

Cependant, la présence du Royaume n’entraîne pas immédiatement la disparition de toute opposition.

La parabole de l’ivraie permettra de comprendre pourquoi cette coexistence demeure provisoirement possible.

1.3. Le cadre géographique du discours

Matthieu 13.1 précise que Jésus sort de la maison et s’assied au bord de la mer.

Dans le contexte du ministère galiléen, cette mer correspond au lac de Galilée.

Une foule nombreuse se rassemble autour de lui.

Jésus monte alors dans une barque et s’assied, tandis que la foule reste sur le rivage.

Cette disposition lui permet d’enseigner les personnes rassemblées.

Le texte ne donne cependant pas le nom précis de l’endroit où se déroule cette scène.

Il serait donc excessif d’affirmer avec certitude que le discours a été prononcé sur un site particulier du rivage.

Le cadre général est celui du ministère de Jésus autour du lac de Galilée.

1.4. L’importance du cadre agricole

La Galilée du premier siècle possède une activité agricole importante.

La culture des céréales constitue l’une des ressources alimentaires de la population.

Le blé et l’orge occupent une place notable dans l’alimentation.

Les auditeurs de Jésus connaissent donc les semailles, la croissance des plantes et les récoltes.

Ils savent également que les mauvaises herbes peuvent se développer dans les champs cultivés.

L’image d’un ennemi semant de l’ivraie au milieu du blé repose ainsi sur une situation compréhensible pour un auditoire rural.

Jésus utilise une réalité familière pour révéler une vérité concernant le Royaume des cieux.

Il ne transforme cependant pas chaque détail agricole en symbole indépendant.

L’explication qu’il donnera ensuite permettra d’identifier les correspondances essentielles.

1.5. La place de la parabole dans Matthieu 13

La parabole de l’ivraie se situe après celle du semeur.

Cette succession possède une signification importante.

La parabole du semeur explique les différentes manières dont la parole du Royaume est reçue.

La parabole de l’ivraie répond à une autre question : pourquoi les fils du Royaume et les fils du Malin demeurent-ils présents dans le même monde ?

Ces deux enseignements se complètent sans se confondre.

Dans Matthieu 13.19, la semence représente la parole du Royaume.

Dans Matthieu 13.38, la bonne semence représente les fils du Royaume.

Le même élément agricole reçoit donc une signification différente selon le contexte.

Cette distinction montre qu’il faut interpréter chaque parabole à partir de son propre enseignement.

1.6. Les paraboles du grain de moutarde et du levain

Matthieu 13.31-33 rapporte ensuite les paraboles du grain de moutarde et du levain.

Le grain de moutarde présente un commencement modeste suivi d’un développement remarquable.

Le levain introduit dans la pâte évoque une action qui se répand progressivement.

Ces comparaisons mettent en évidence d’autres aspects du Royaume des cieux.

Elles complètent la parabole de l’ivraie en montrant que le Royaume peut être réellement présent sans que son accomplissement final soit encore visible.

Cependant, elles ne développent pas directement la question du jugement.

1.7. La parabole du filet et le jugement final

Matthieu 13.47-50 présente une comparaison particulièrement proche de celle de l’ivraie.

Un filet rassemble des poissons de différentes espèces.

Lorsque le filet est rempli, les pêcheurs le tirent sur le rivage.

Ils recueillent les bons poissons et rejettent les mauvais.

Jésus explique que cette séparation correspond à ce qui se produira à la fin du monde.

Les anges interviendront pour séparer les méchants d’avec les justes.

Le rapprochement avec Matthieu 13.40-43 est particulièrement important.

Dans les deux paraboles, une situation de coexistence précède une séparation définitive.

Dans les deux cas, cette séparation est située à la fin du monde.

Dans les deux cas, les anges interviennent dans l’exécution du jugement.

La parabole du filet confirme donc la portée eschatologique de celle de l’ivraie.

1.8. Les destinataires de la parabole

Matthieu 13.24 introduit la parabole de l’ivraie dans le cadre de l’enseignement public de Jésus.

La foule entend le récit agricole.

Cependant, l’explication détaillée n’est donnée qu’ensuite.

Matthieu 13.36 précise que Jésus renvoie la foule et entre dans la maison.

Ses disciples s’approchent alors de lui pour lui demander d’expliquer la parabole.

Cette distinction est importante.

Le récit est prononcé publiquement.

Son interprétation est communiquée aux disciples.

Jésus révèle ainsi progressivement la signification de son enseignement.

1.9. Pourquoi Jésus enseigne-t-il en paraboles ?

Matthieu 13.10 rapporte que les disciples interrogent Jésus sur son utilisation des paraboles.

Ils lui demandent pourquoi il parle ainsi aux foules.

Jésus répond en établissant une distinction entre ceux à qui il est donné de connaître les mystères du Royaume des cieux et ceux qui ne les comprennent pas.

Dans le langage biblique, un mystère peut désigner une réalité appartenant au dessein de Dieu et révélée au moment voulu.

Il ne s’agit pas nécessairement d’une énigme impossible à comprendre.

Dans Matthieu 13, Jésus révèle plusieurs caractéristiques du Royaume qui ne correspondent pas forcément aux attentes immédiates de ses auditeurs.

Le Royaume est déjà présent dans son ministère.

Cependant, son accomplissement définitif reste à venir.

Il peut se développer malgré l’opposition.

Les fils du Royaume peuvent coexister avec les fils du Malin jusqu’au jugement final.

Ces réalités appartiennent à l’enseignement que Jésus révèle progressivement.

1.10. La référence à Ésaïe 6

Matthieu 13.14-15 cite la prophétie d’Ésaïe concernant un peuple qui entend sans comprendre et voit sans percevoir.

Cette citation souligne la responsabilité des auditeurs devant la révélation divine.

La difficulté ne provient pas uniquement de la forme de l’enseignement.

Elle concerne également la disposition intérieure de ceux qui l’entendent.

La parabole peut ainsi révéler une vérité à celui qui cherche à comprendre, tandis qu’un auditeur indifférent peut n’y voir qu’une histoire ordinaire.

1.11. Une parabole propre à Matthieu

La parabole de l’ivraie, avec son explication détaillée, se trouve uniquement dans l’Évangile selon Matthieu.

Marc et Luc ne rapportent pas ce récit sous la même forme.

Cette particularité ne constitue pas une contradiction entre les Évangiles.

Chaque évangéliste sélectionne les événements et les enseignements qu’il rapporte.

L’absence d’une parabole dans un autre Évangile ne signifie pas qu’elle n’a pas été prononcée.

Marc 4 rapporte notamment la parabole du semeur et celle du grain de moutarde.

Il présente également la parabole de la semence qui pousse d’elle-même, absente de Matthieu.

Luc 8 rapporte la parabole du semeur et plusieurs enseignements associés.

Ces passages permettent de reconnaître des thèmes communs dans la prédication de Jésus.

Cependant, ils ne permettent pas d’affirmer que tous les discours ont été rapportés intégralement par chaque évangéliste.

1.12. Un Royaume déjà présent, mais non encore pleinement manifesté

Le ministère de Jésus manifeste la proximité du Royaume des cieux.

Ses enseignements, ses miracles et son autorité témoignent de cette réalité.

Cependant, le monde n’est pas encore débarrassé de toute opposition.

Cette situation pourrait sembler difficile à comprendre.

La parabole de l’ivraie apporte une réponse.

Les fils du Royaume et les fils du Malin demeurent présents dans le monde.

Cette coexistence n’est pas présentée comme définitive.

Elle appartient à la période précédant la moisson.

Le maître du champ interdit une séparation prématurée.

Il ne renonce cependant pas à la récolte.

1.13. Les limites de l’interprétation historique

Le texte permet d’établir que Jésus prononce la parabole dans le cadre de son ministère galiléen.

Il enseigne les foules au moyen de comparaisons.

Il donne ensuite une explication particulière à ses disciples.

La parabole appartient à l’ensemble des enseignements sur le Royaume des cieux.

Cependant, Matthieu ne donne pas la date exacte de cet enseignement.

Il ne nomme pas précisément le lieu du rivage où Jésus s’adresse à la foule.

Il ne précise pas non plus la durée écoulée entre la parabole publique et son explication privée, au-delà de la succession narrative qu’il rapporte.

Ces limites doivent être reconnues.

Il serait possible de proposer des reconstructions chronologiques ou géographiques, mais elles devraient être présentées comme des hypothèses et non comme des données explicites.

1.14. La priorité du texte biblique

L’étude historique peut éclairer le contexte de la parabole.

Elle peut aider à comprendre les pratiques agricoles, les usages du langage et les conditions de l’enseignement de Jésus.

Cependant, elle ne doit pas remplacer les affirmations explicites du texte.

Dans le cas de l’ivraie, cette règle est particulièrement importante puisque Jésus fournit lui-même l’interprétation des principaux éléments du récit.

Conclusion du chapitre 1

L’étude du contexte historique et littéraire montre que la parabole de l’ivraie occupe une place cohérente dans l’enseignement de Jésus sur le Royaume des cieux.

Elle intervient dans un contexte où le ministère du Christ manifeste déjà la présence du Royaume, tandis que les oppositions demeurent nombreuses.

Le discours de Matthieu 13 répond à cette situation en révélant plusieurs caractéristiques du Royaume.

La parabole du semeur explique les différentes réceptions de la Parole.

Celle de l’ivraie révèle la coexistence provisoire des fils du Royaume et des fils du Malin.

La parabole du filet confirme ensuite la perspective d’une séparation finale.

L’explication donnée par Jésus en Matthieu 13.36-43 fournit les clés essentielles de l’interprétation.

Elle identifie les personnages, le champ, les deux sortes de semences, l’ennemi, la moisson et les moissonneurs.

La parabole doit donc être comprise comme un enseignement sur la période présente du Royaume et sur son accomplissement final. Elle explique pourquoi le mal demeure provisoirement présent dans le monde, tout en affirmant que le jugement définitif appartient au Fils de l’homme.

2. Analyse du récit de la parabole : Matthieu 13.24-30

Résumé du paragraphe : La parabole de l’ivraie présente une succession d’événements qui permettent de comprendre la coexistence provisoire du bien et du mal dans le monde. Jésus décrit un propriétaire qui sème de la bonne semence, l’intervention clandestine d’un ennemi, l’apparition de l’ivraie parmi le blé et la décision de reporter leur séparation jusqu’à la moisson. L’analyse du récit met en évidence l’origine distincte des deux semences, la protection du blé et l’autorité du maître sur le moment de la récolte. Elle prépare l’interprétation donnée par Jésus en Matthieu 13.36-43, sans attribuer arbitrairement une signification symbolique à chaque détail agricole.

2.1. La structure littéraire de la parabole

La parabole de l’ivraie se développe selon une progression narrative particulièrement cohérente.

Elle commence par une situation favorable : un homme a semé de la bonne semence dans son champ.

Cette situation est ensuite perturbée par l’intervention d’un ennemi qui introduit de l’ivraie parmi le blé.

Lorsque les plantes se développent, les serviteurs découvrent la présence des mauvaises herbes.

Ils interrogent leur maître sur l’origine de cette situation et proposent d’arracher immédiatement l’ivraie.

Le propriétaire refuse cette intervention, car elle risquerait d’endommager le blé.

Il ordonne finalement de laisser les deux plantes croître ensemble jusqu’à la moisson.

Le récit repose ainsi sur trois moments fondamentaux : les semailles, la croissance commune et la récolte.

Cette organisation permet de comprendre que la présence de l’ivraie ne constitue pas le dénouement de l’histoire.

La séparation finale demeure l’objectif de la récolte.

2.2. La bonne semence et l’intention du propriétaire

Matthieu 13.24 présente un homme qui sème de la bonne semence dans son champ.

L’adjectif grec *kalos*, utilisé pour qualifier la semence, exprime ici sa bonne qualité.

Cette précision est essentielle.

Le propriétaire ne répand pas un mélange de bonnes et de mauvaises graines.

Il sème une semence destinée à produire une récolte satisfaisante.

La présence ultérieure de l’ivraie ne peut donc pas être expliquée, dans le cadre du récit, par une mauvaise qualité des semailles initiales.

Cette distinction prépare la question des serviteurs.

Elle prépare également l’explication de Jésus, qui identifiera le semeur au Fils de l’homme.

La parabole établit dès son commencement que l’action du semeur et celle de l’ennemi possèdent des origines différentes.

2.3. Le champ appartient au semeur

Jésus précise que l’homme sème dans son propre champ.

Cette indication peut sembler secondaire, mais elle contribue à la cohérence du récit.

Le propriétaire possède l’autorité sur le terrain cultivé.

Les serviteurs travaillent sous sa responsabilité.

Lorsqu’un problème apparaît, ils viennent lui demander des explications.

C’est également lui qui décide de la conduite à adopter.

L’ennemi, au contraire, intervient sans autorisation.

Il ne possède aucun droit sur le champ.

Son action constitue une intrusion hostile.

Cette opposition entre le propriétaire et l’ennemi souligne que les mauvaises semailles ne relèvent pas de l’intention initiale du maître.

2.4. L’intervention clandestine de l’ennemi

Matthieu 13.25 précise que l’ennemi intervient pendant que les hommes dorment.

Il vient semer de l’ivraie au milieu du blé, puis s’éloigne.

L’action est délibérée.

L’ennemi cherche à compromettre une culture qui ne lui appartient pas.

Il ne détruit pas directement le champ.

Il introduit une autre semence destinée à se développer parmi les bonnes plantes.

Le sommeil des hommes constitue une circonstance favorable à cette intervention.

Cependant, le texte ne présente pas explicitement ce sommeil comme une faute.

Les travailleurs ne sont pas accusés de négligence.

Il serait donc injustifié de transformer automatiquement ce détail en condamnation spirituelle de leur manque de vigilance.

L’accent porte sur l’action hostile de l’ennemi.

2.5. Que désigne l’ivraie ?

Le mot grec *zizania*, traduit par « ivraie », désigne une plante indésirable présente dans les cultures céréalières.

L’identification botanique généralement retenue est *Lolium temulentum*, appelée ivraie enivrante.

Cette graminée peut pousser dans les champs de blé.

Pendant certaines phases de croissance, elle présente des ressemblances avec les céréales cultivées.

La distinction devient plus évidente lorsque les plantes développent leurs épis.

L’ivraie peut également entrer en concurrence avec le blé pour les ressources du sol.

Cependant, le récit ne cherche pas à fournir un traité de botanique.

Jésus utilise une situation agricole compréhensible pour ses auditeurs.

L’élément déterminant est la présence de deux sortes de plantes dans le même champ et la difficulté de les séparer sans endommager la bonne culture.

L’identification botanique et les données historiques relatives à cette plante feront l’objet d’une annexe particulière.

2.6. L’ivraie apparaît pendant la croissance

Matthieu 13.26 précise que l’ivraie devient visible lorsque les plantes poussent et produisent leur fruit.

Cette indication établit un intervalle entre l’intervention de l’ennemi et la découverte des mauvaises plantes.

Au moment des semailles, l’action hostile passe inaperçue.

Ce n’est qu’au cours du développement de la culture que ses conséquences deviennent manifestes.

Le texte souligne ainsi que les effets d’une action ne sont pas toujours immédiatement visibles.

Cependant, il ne faut pas transformer cette observation agricole en règle universelle concernant tous les comportements humains.

La fonction première du détail est de rendre compréhensible la découverte tardive de l’ivraie.

2.7. L’interrogation des serviteurs

En Matthieu 13.27, les serviteurs viennent interroger le maître.

Ils lui rappellent qu’il avait semé de la bonne semence.

Ils souhaitent comprendre l’origine de l’ivraie.

Leur question révèle une difficulté logique.

Si la semence était bonne, pourquoi le champ contient-il maintenant de mauvaises plantes ?

Le propriétaire répond qu’un ennemi a agi.

Cette réponse établit une distinction essentielle.

L’apparition de l’ivraie ne provient pas d’une transformation de la bonne semence.

Elle résulte d’une intervention extérieure.

Dans l’explication de Jésus, cette distinction permettra de différencier l’œuvre du Fils de l’homme de celle du diable.

2.8. L’origine du mal dans le récit

La parabole présente deux actions opposées.

Le propriétaire sème de la bonne semence.

L’ennemi sème de l’ivraie.

Ces actions ne poursuivent pas le même objectif.

La première vise une bonne récolte.

La seconde cherche à compromettre cette récolte.

Le récit établit donc clairement que le mal représenté par l’ivraie ne provient pas du semeur de la bonne semence.

Cette observation possède une portée théologique importante.

Cependant, la parabole ne constitue pas une explication exhaustive de l’origine du mal dans l’univers.

Elle présente plus précisément l’action du diable dans le monde et le jugement futur de ceux qui lui appartiennent.

Les questions concernant la chute de Satan, l’entrée du péché dans l’humanité et la responsabilité morale de l’homme doivent être examinées à partir d’autres passages bibliques.

2.9. La proposition d’arracher immédiatement l’ivraie

Après avoir appris qu’un ennemi est responsable de la situation, les serviteurs proposent d’arracher l’ivraie.

Leur réaction paraît raisonnable.

Dans une culture céréalière, les mauvaises herbes peuvent concurrencer les plantes cultivées.

Il semble donc naturel de vouloir les éliminer.

Cependant, le propriétaire refuse cette intervention.

Sa décision montre que la solution apparemment la plus immédiate n’est pas nécessairement la plus appropriée.

Les serviteurs souhaitent supprimer le problème.

Le maître considère également les conséquences possibles de leur intervention.

2.10. Pourquoi le maître refuse-t-il l’arrachage ?

Matthieu 13.29 fournit la raison du refus.

Le maître craint que les serviteurs n’arrachent le blé en même temps que l’ivraie.

Le danger concerne donc la bonne récolte.

Lorsque les plantes se développent ensemble, leurs racines peuvent se trouver très proches.

Une opération d’arrachage peut endommager les plants de blé.

La décision du maître ne signifie pas qu’il accepte définitivement l’ivraie.

Elle vise à protéger le blé jusqu’au moment où la séparation pourra être accomplie sans compromettre la récolte.

Cette précision constitue l’un des éléments centraux de la parabole.

La patience du propriétaire ne doit pas être interprétée comme une indifférence à l’égard du mal.

Elle correspond à une décision prise en vue de préserver ce qui lui appartient.

2.11. L’ivraie peut-elle devenir du blé ?

Cette question mérite d’être examinée, car certaines interprétations affirment que le maître laisse croître l’ivraie dans l’espoir qu’elle se transforme en blé.

Cependant, cette idée ne figure pas dans le récit.

Jésus ne dit pas que l’ivraie peut devenir du blé.

Il ne présente pas non plus le propriétaire comme attendant une transformation botanique des mauvaises plantes.

La raison explicitement donnée pour reporter l’arrachage est le risque d’endommager le blé.

Il faut donc distinguer deux questions.

La première concerne le sens direct de la parabole : les deux plantes demeurent ensemble jusqu’à la moisson afin de préserver la bonne récolte.

La seconde concerne la possibilité d’une conversion spirituelle des pécheurs.

Le Nouveau Testament enseigne clairement que des personnes autrefois éloignées de Dieu peuvent se repentir et recevoir le salut.

Cette vérité apparaît notamment en Actes des apôtres 9.1-22, avec la conversion de Saul de Tarse, et en 1 Corinthiens 6.9-11.

Cependant, elle ne doit pas être présentée comme une signification explicitement donnée à la transformation de l’ivraie en blé.

La parabole n’enseigne pas une telle transformation.

2.12. L’ordre de laisser croître les deux plantes

Matthieu 13.30 rapporte la décision du maître.

Le blé et l’ivraie doivent croître ensemble jusqu’à la moisson.

Cette instruction établit une période de coexistence.

Les deux plantes occupent le même champ.

Elles se développent pendant le même intervalle.

Cependant, leur destinée n’est pas identique.

Le maître a déjà décidé qu’elles seront séparées.

Le récit distingue donc la coexistence temporaire de l’égalité de valeur.

Le blé demeure la récolte recherchée.

L’ivraie demeure une plante indésirable introduite par l’ennemi.

La coexistence n’efface pas cette différence.

2.13. La moisson comme moment de séparation

La moisson constitue le dénouement du récit.

Le propriétaire prévoit une intervention des moissonneurs.

Il leur ordonnera de rassembler d’abord l’ivraie.

Celle-ci sera liée en gerbes pour être brûlée.

Le blé sera ensuite recueilli dans le grenier.

Deux destinées apparaissent clairement.

L’ivraie est destinée à la destruction.

Le blé est destiné à être conservé.

La séparation ne dépend pas d’une initiative spontanée des serviteurs.

Elle intervient sur ordre du maître, au moment fixé pour la récolte.

Cette organisation prépare l’enseignement eschatologique de Jésus.

2.14. Le rôle des serviteurs et celui des moissonneurs

Le récit distingue les serviteurs qui interrogent le propriétaire et les moissonneurs chargés de la récolte.

Les premiers proposent d’arracher immédiatement l’ivraie.

Le maître leur interdit cette intervention.

Les seconds recevront des instructions au moment de la moisson.

Cette distinction possède une importance particulière.

Dans son explication, Jésus identifie les moissonneurs aux anges.

En revanche, il ne donne pas d’identification symbolique précise aux serviteurs qui interrogent le propriétaire.

Il convient donc d’éviter de leur attribuer systématiquement une identité spirituelle particulière.

Le récit souligne avant tout que la séparation définitive appartient à une intervention future ordonnée par le maître.

2.15. La signification du grenier

Le propriétaire ordonne de recueillir le blé dans son grenier.

Dans le cadre agricole, le grenier représente le lieu où la récolte est conservée.

Il constitue l’aboutissement positif du travail des semailles.

Le contraste avec l’ivraie destinée au feu est manifeste.

Cependant, Jésus ne donne pas une interprétation détaillée du grenier.

Dans son explication, il annonce que les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père (Matthieu 13.43).

Le rapprochement entre le blé recueilli et la destinée glorieuse des justes est donc fondé sur l’ensemble du passage.

Il ne faut toutefois pas chercher dans les caractéristiques matérielles du grenier une description précise du Royaume éternel.

L’image agricole sert à exprimer la conservation de la bonne récolte et son opposition à la destruction de l’ivraie.

2.16. Les deux origines et les deux destinées

La parabole repose sur une double opposition.

La première concerne l’origine des plantes.

Le blé provient de la bonne semence répandue par le propriétaire.

L’ivraie provient de l’intervention hostile de l’ennemi.

La seconde concerne leur destinée.

Le blé sera recueilli dans le grenier.

L’ivraie sera rassemblée pour être brûlée.

Entre ces deux oppositions se trouve une période de coexistence.

Cette période ne supprime ni la différence d’origine ni la différence de destinée.

Elle explique simplement pourquoi les deux plantes demeurent provisoirement ensemble.

Cette structure constitue le fondement de l’enseignement de Jésus sur le Royaume des cieux.

2.17. La portée du temps dans la parabole

Le récit présente trois moments successifs.

Le premier correspond aux semailles.

Le deuxième correspond à la croissance commune du blé et de l’ivraie.

Le troisième correspond à la moisson.

Cette progression permet de comprendre que la séparation n’est pas immédiate.

Elle appartient à un moment déterminé.

Le propriétaire connaît l’existence de l’ivraie.

Il connaît également son origine.

Cependant, il décide d’attendre.

La patience du maître ne résulte donc pas d’une ignorance de la situation.

Elle correspond à une décision volontaire.

Dans l’explication de Jésus, cette distinction temporelle prendra une dimension eschatologique.

La moisson sera identifiée à la fin du monde.

2.18. Les limites de l’interprétation symbolique

La parabole contient plusieurs détails qui contribuent à la vraisemblance du récit.

Le sommeil des hommes, l’intervention nocturne de l’ennemi, la croissance des plantes, les racines et les gerbes appartiennent à la scène agricole.

Tous ces éléments ne reçoivent pas nécessairement une signification symbolique indépendante.

Jésus identifie explicitement le semeur, le champ, la bonne semence, l’ivraie, l’ennemi, la moisson et les moissonneurs.

Ces correspondances doivent guider l’interprétation.

Il serait méthodologiquement fragile de construire une doctrine particulière à partir d’un détail que Jésus n’explique pas.

L’objectif n’est pas de réduire la richesse du récit.

Il est de respecter la distinction entre les affirmations explicites du texte et les applications qui peuvent en être déduites.

2.19. Tableau récapitulatif du récit

2.19. Tableau récapitulatif du récit

RÉFÉRENCE	ÉVÉNEMENT	SIGNIFICATION DANS LE DÉROULEMENT
Matthieu 13.24	Le propriétaire sème une bonne semence	Qualité des semailles initiales
Matthieu 13.25	L’ennemi introduit l’ivraie	Origine hostile des mauvaises plantes
Matthieu 13.26	L’ivraie devient visible	Découverte pendant la croissance
Matthieu 13.27	Les serviteurs interrogent le maître	Question concernant l’origine de l’ivraie
Matthieu 13.28	Le maître désigne l’ennemi	Distinction entre les deux actions
Matthieu 13.28-29	Les serviteurs proposent l’arrachage	Risque d’une intervention prématurée
Matthieu 13.30	Le maître ordonne d’attendre	Coexistence provisoire
Matthieu 13.30	L’ivraie est rassemblée pour être brûlée	Destruction des mauvaises plantes
Matthieu 13.30	Le blé est recueilli dans le grenier	Conservation de la bonne récolte

Conclusion du chapitre 2

L’analyse de Matthieu 13.24-30 montre que la parabole de l’ivraie repose sur une construction narrative précise.

Le récit commence par une bonne semence répandue dans un champ.

L’intervention clandestine d’un ennemi provoque ensuite l’apparition de mauvaises plantes parmi le blé.

Lorsque les serviteurs découvrent l’ivraie, ils proposent de l’arracher immédiatement.

Le maître refuse cette intervention parce qu’elle risquerait d’endommager la bonne récolte.

Il ordonne de laisser les deux plantes croître ensemble jusqu’à la moisson.

La séparation définitive interviendra alors sous son autorité.

Le récit établit ainsi deux distinctions fondamentales.

La première concerne l’origine des plantes : la bonne semence provient du propriétaire, tandis que l’ivraie résulte de l’action de l’ennemi.

La seconde concerne leur destinée : l’ivraie sera détruite, tandis que le blé sera conservé.

Entre ces deux réalités se trouve une période de coexistence provisoire.

La parabole enseigne donc que la présence de l’ivraie ne résulte pas d’un défaut de la bonne semence et que son maintien temporaire ne signifie pas son acceptation définitive. Le maître demeure souverain sur le champ et fixe lui-même le moment de la séparation.

L’explication donnée par Jésus en Matthieu 13.36-43 permettra maintenant de comprendre la signification spirituelle de ces éléments et leur relation avec l’accomplissement final du Royaume des cieux.

3. L’explication donnée par Jésus : Matthieu 13.36-43

Résumé du paragraphe : Après avoir présenté la parabole de l’ivraie devant la foule, Jésus en explique la signification à ses disciples. Il identifie le semeur au Fils de l’homme, le champ au monde, la bonne semence aux fils du Royaume, l’ivraie aux fils du Malin et l’ennemi au diable. La moisson représente la fin du monde, tandis que les moissonneurs sont les anges. Cette interprétation révèle que la coexistence actuelle du bien et du mal est provisoire. Elle prendra fin lorsque le Fils de l’homme exercera son autorité pour accomplir le jugement et manifester la gloire des justes dans le Royaume de leur Père.

3.1. Une explication demandée par les disciples

Matthieu 13.36 rapporte que Jésus renvoie la foule et entre dans la maison.

Ses disciples s’approchent alors de lui et lui demandent d’expliquer la parabole de l’ivraie du champ.

Cette demande montre que le récit agricole, bien que compréhensible dans son déroulement, nécessite une interprétation pour en saisir la portée spirituelle.

Les disciples ont entendu parler d’un propriétaire, d’un ennemi, de deux semences et d’une récolte.

Cependant, ils souhaitent comprendre ce que ces éléments représentent dans l’enseignement de Jésus

sur le Royaume des cieux.

La réponse de Jésus possède une importance particulière.

Contrairement à certaines paraboles dont l’interprétation doit être déduite du contexte, celle de l’ivraie bénéficie d’une explication explicite.

Cette explication constitue le fondement de toute étude exégétique sérieuse du passage.

Elle permet de distinguer les significations directement révélées par Jésus des applications théologiques proposées à partir de l’ensemble des Écritures.

3.2. Le semeur est le Fils de l’homme

Matthieu 13.37 identifie celui qui sème la bonne semence au Fils de l’homme.

Cette expression est l’un des titres que Jésus utilise le plus fréquemment pour parler de lui-même.

Elle possède un arrière-plan important dans Daniel 7.13-14.

Daniel décrit un personnage semblable à un fils d’homme qui s’avance vers l’Ancien des jours et reçoit la domination, la gloire et un royaume éternel.

Ce passage présente une autorité royale qui dépasse les pouvoirs humains.

Dans les Évangiles, Jésus emploie le titre de Fils de l’homme pour évoquer différentes dimensions de sa mission.

Il parle de son autorité sur la terre en Matthieu 9.6.

Il annonce ses souffrances et sa résurrection en Matthieu 17.22-23.

Il évoque également sa venue glorieuse en Matthieu 24.30.

Dans la parabole de l’ivraie, le Fils de l’homme apparaît à la fois comme celui qui sème et comme celui qui exercera le jugement final.

Cette double fonction est essentielle.

Celui qui commence l’œuvre du Royaume est également celui qui en conduira l’accomplissement.

3.3. Le champ représente le monde

Matthieu 13.38 contient une déclaration particulièrement importante : le champ est le monde.

Le terme grec *kosmos* désigne ici le monde dans lequel se trouvent les deux catégories de personnes mentionnées par Jésus.

Cette identification interdit de réduire automatiquement le champ à l’Église.

La parabole ne décrit pas exclusivement la présence de croyants sincères et de personnes hypocrites dans les communautés chrétiennes.

Elle concerne plus largement la coexistence des fils du Royaume et des fils du Malin dans le monde.

Cette précision possède des conséquences importantes pour l’interprétation.

Certains lecteurs utilisent la parabole pour affirmer que toute intervention disciplinaire dans l’Église serait contraire à l’enseignement de Jésus.

Cependant, cette conclusion ne découle pas du texte.

Matthieu 18.15-17 présente des instructions concernant la correction fraternelle et la discipline communautaire.

Paul aborde également cette question en 1 Corinthiens 5.

Ces enseignements concernent la conduite de l’Église.

La parabole de l’ivraie concerne, quant à elle, la séparation définitive des fils du Royaume et des fils du Malin à la fin du monde.

Les deux enseignements doivent être distingués sans être opposés.

3.4. La bonne semence représente les fils du Royaume

Jésus identifie la bonne semence aux fils du Royaume.

Cette expression désigne ceux qui appartiennent au Royaume des cieux.

Le langage de la filiation exprime ici une relation d’appartenance.

Les fils du Royaume sont associés à l’œuvre du Fils de l’homme.

Ils sont présents dans le monde, où ils coexistent avec les fils du Malin.

Une distinction importante doit être faite avec la parabole du semeur.

Dans Matthieu 13.19, la semence représente la parole du Royaume.

Dans Matthieu 13.38, elle représente les fils du Royaume.

Le même élément agricole possède donc une signification différente selon la parabole.

Cette observation confirme qu’il ne faut pas imposer à tous les récits une symbolique uniforme.

Chaque parabole doit être interprétée à partir de son contexte et, lorsqu’elle existe, de l’explication donnée par Jésus.

3.5. L’ivraie représente les fils du Malin

Jésus identifie l’ivraie aux fils du Malin.

L’expression établit une opposition directe avec les fils du Royaume.

Elle ne désigne pas simplement les imperfections qui peuvent subsister dans la vie des croyants.

Elle représente des personnes caractérisées par leur appartenance au Malin.

Le Nouveau Testament emploie ailleurs un langage comparable.

En Jean 8.44, Jésus dénonce ceux qui accomplissent les désirs du diable.

En 1 Jean 3.10, l’apôtre distingue les enfants de Dieu et les enfants du diable.

Ces passages montrent que la filiation spirituelle peut exprimer une appartenance révélée par les dispositions et les comportements.

Cependant, cette distinction ne donne pas aux hommes le pouvoir de connaître infailliblement la destinée éternelle de chaque personne.

Le jugement définitif demeure réservé à Dieu.

La parabole ne confie pas aux disciples la mission d’identifier avec une certitude absolue tous les fils du Malin pour les éliminer du monde.

Elle annonce au contraire que la séparation finale sera accomplie par les anges sous l’autorité du Fils de l’homme.

3.6. L’ennemi est le diable

Matthieu 13.39 identifie explicitement l’ennemi au diable.

Cette déclaration établit l’origine spirituelle de l’action hostile représentée dans le récit.

Le diable agit contre l’œuvre du Fils de l’homme.

Son intervention ne consiste pas à semer la bonne semence, mais à introduire l’ivraie.

Cette opposition rejoint plusieurs passages du Nouveau Testament.

Matthieu 4.1-11 présente le diable comme le tentateur de Jésus.

Jean 8.44 le décrit comme menteur et père du mensonge.

1 Pierre 5.8 le présente comme un adversaire qui cherche à dévorer.

Cependant, la parabole ne lui attribue pas une autorité égale à celle du Christ.

Le diable est l’ennemi.

Il n’est pas le propriétaire du champ.

Il ne décide pas du moment de la moisson.

Il ne possède aucune autorité sur les anges chargés du jugement.

Son action hostile demeure donc distincte de la souveraineté exercée par le Fils de l’homme.

3.7. La moisson représente la fin du monde

Jésus identifie la moisson à la fin du monde.

L’expression grecque *synteleia tou aiōnos* désigne l’achèvement de l’âge présent.

Elle apparaît également en Matthieu 13.49 et Matthieu 28.20.

Dans le contexte de la parabole, elle désigne le moment où la coexistence du blé et de l’ivraie prendra fin.

Cette précision est fondamentale.

La moisson ne représente pas simplement la mort individuelle des êtres humains.

Elle correspond à un événement eschatologique lié à l’accomplissement du jugement.

La séparation finale appartient donc à une intervention future.

Le maître du champ ne renonce pas à éliminer l’ivraie.

Il réserve cette opération au moment approprié.

3.8. Les moissonneurs sont les anges

Matthieu 13.39 précise que les moissonneurs sont les anges.

Jésus leur attribue un rôle dans l’exécution du jugement final.

Cette fonction apparaît également dans plusieurs autres passages.

Matthieu 13.49 annonce que les anges sépareront les méchants d’avec les justes.

Matthieu 24.31 présente les anges rassemblant les élus.

Matthieu 25.31 décrit le Fils de l’homme venant dans sa gloire accompagné de tous les anges.

Ces textes montrent que les anges participent à l’accomplissement des décisions divines.

Ils ne sont cependant pas présentés comme des juges indépendants.

Dans Matthieu 13.41, c’est le Fils de l’homme qui les envoie.

L’autorité demeure donc entre ses mains.

Cette distinction confirme que la séparation définitive n’appartient pas aux initiatives humaines.

3.9. Le rassemblement des causes de scandale et de ceux qui commettent l’iniquité

Matthieu 13.41 précise que le Fils de l’homme enverra ses anges pour retirer de son Royaume les causes de scandale et ceux qui commettent l’iniquité.

Deux expressions doivent être examinées.

La première concerne les causes de scandale.

Le terme grec *skandala* peut désigner ce qui provoque une chute ou constitue une occasion de péché.

La seconde expression désigne ceux qui commettent l’iniquité.

Le mot grec *anomia* évoque l’absence de conformité à la loi ou à la volonté de Dieu.

Dans l’Évangile selon Matthieu, cette notion apparaît notamment en Matthieu 7.23.

Jésus y déclare qu’il rejettera ceux qui pratiquent l’iniquité, même s’ils prétendent avoir accompli des œuvres extraordinaires en son nom.

Le jugement annoncé dans la parabole concerne donc la réalité morale et spirituelle des personnes devant Dieu.

Il ne repose pas sur une simple appartenance extérieure à un groupe religieux.

3.10. La fournaise ardente

Matthieu 13.42 décrit le sort de ceux qui sont rassemblés pour le jugement.

Jésus utilise l’image de la fournaise ardente.

Cette image appartient au langage biblique du jugement divin.

En Matthieu 3.12, Jean-Baptiste annonce que la paille sera brûlée dans un feu qui ne s’éteint pas.

En Matthieu 13.50, l’explication de la parabole du filet reprend l’image de la fournaise ardente.

La répétition de cette expression dans deux paraboles du même chapitre souligne la gravité du jugement annoncé.

Il convient cependant de distinguer ce que le texte affirme explicitement des développements doctrinaux qui nécessitent l’examen d’autres passages.

La parabole annonce clairement un jugement terrible.

Elle ne présente pas, à elle seule, une description détaillée de toutes les réalités associées au châtiment final.

3.11. Les pleurs et les grincements de dents

Jésus ajoute qu’il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Cette expression apparaît à plusieurs reprises dans l’Évangile selon Matthieu.

On la retrouve notamment en Matthieu 8.12, 22.13, 24.51 et 25.30.

Elle exprime la détresse associée au jugement.

Les pleurs évoquent la souffrance.

Les grincements de dents peuvent exprimer l’angoisse, la colère ou le désespoir selon les contextes.

Dans la parabole de l’ivraie, cette expression souligne la gravité de la séparation finale.

Le jugement ne constitue pas une simple formalité.

Il possède des conséquences décisives.

3.12. Les justes resplendiront comme le soleil

Matthieu 13.43 présente le contraste final.

Les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

Cette déclaration dépasse l’image agricole du blé recueilli dans le grenier.

Jésus révèle ici la destinée glorieuse des fils du Royaume.

Le rapprochement avec Daniel 12.3 est particulièrement important.

Daniel annonce que ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du ciel.

Cette perspective appartient à l’espérance biblique de la résurrection et de la glorification des justes.

Dans Matthieu 13.43, Jésus associe cette gloire au Royaume de leur Père.

La parabole ne se termine donc pas uniquement par le jugement des méchants.

Elle conduit également à la manifestation glorieuse de ceux qui appartiennent au Royaume.

3.13. Le Royaume du Fils de l’homme et le Royaume du Père

Deux expressions apparaissent dans l’explication de Jésus.

Matthieu 13.41 parle du Royaume du Fils de l’homme.

Matthieu 13.43 évoque le Royaume de leur Père.

Ces deux formulations ne sont pas contradictoires.

Elles présentent des aspects complémentaires de l’accomplissement du dessein divin.

Le Fils de l’homme exerce l’autorité du jugement.

Les justes sont ensuite décrits dans la gloire du Royaume de leur Père.

Cette relation peut être rapprochée de 1 Corinthiens 15.24-28.

Paul y décrit l’accomplissement final du règne du Christ et la soumission de toutes choses à Dieu.

Cependant, Matthieu 13 ne fournit pas à lui seul une chronologie détaillée de tous les événements eschatologiques.

Il affirme principalement l’autorité du Fils de l’homme et la destinée finale des justes et des méchants.

3.14. La patience divine et le jugement futur

L’explication donnée par Jésus permet de comprendre pourquoi la séparation n’intervient pas immédiatement.

Le monde demeure le lieu où coexistent les fils du Royaume et les fils du Malin.

Cette situation ne signifie pas que Dieu ignore les actions du diable.

Elle ne signifie pas non plus que le jugement serait abandonné.

La séparation est simplement réservée à la fin du monde.

La patience divine doit donc être distinguée de l’approbation du mal.

Cette distinction rejoint 2 Pierre 3.9, où l’apôtre rappelle que le Seigneur use de patience et appelle à la repentance.

Cependant, il convient de ne pas confondre les enseignements.

Dans Matthieu 13.29, la raison explicitement donnée pour ne pas arracher l’ivraie est le risque d’endommager le blé.

La possibilité de la repentance appartient à l’enseignement plus général du Nouveau Testament.

Elle ne doit pas remplacer la raison précise donnée dans la parabole.

3.15. Le jugement appartient au Fils de l’homme

L’ensemble de l’explication souligne l’autorité du Fils de l’homme.

Il est celui qui sème la bonne semence.

Il possède le Royaume.

Il envoie les anges.

Il exerce l’autorité nécessaire pour accomplir la séparation finale.

Cette présentation rejoint Jean 5.22-27.

Jésus y affirme que le Père lui a remis le jugement et lui a donné le pouvoir de l’exercer parce qu’il est le

Fils de l’homme.

Le jugement final n’est donc pas présenté comme une décision laissée à l’appréciation des hommes.

Il appartient au Christ.

Cette vérité constitue un élément essentiel de la parabole.

Les serviteurs peuvent constater la présence de l’ivraie.

Ils peuvent interroger le maître.

Cependant, ils ne disposent pas de l’autorité nécessaire pour accomplir la séparation définitive.

3.16. L’appel final à entendre

Jésus termine son explication par une exhortation solennelle.

Il appelle celui qui possède des oreilles à entendre.

Cette formule apparaît à plusieurs reprises dans les Évangiles.

Elle souligne l’importance de recevoir véritablement l’enseignement donné.

La parabole ne constitue pas seulement une information concernant les événements futurs.

Elle appelle les auditeurs à prendre au sérieux la réalité du Royaume et du jugement.

La coexistence actuelle du bien et du mal pourrait donner l’impression que la situation demeurera toujours inchangée.

Jésus affirme le contraire.

La moisson viendra.

La séparation sera accomplie.

Les justes resplendiront dans le Royaume de leur Père.

L’appel à entendre souligne donc la responsabilité de ceux qui reçoivent cette révélation.

3.17. Tableau des correspondances données par Jésus

3.17. Tableau des correspondances données par Jésus

ÉLÉMENT DE LA PARABOLE	SIGNIFICATION	RÉFÉRENCE
Le semeur de la bonne semence	Le Fils de l’homme	Matthieu 13.37
Le champ	Le monde	Matthieu 13.38
La bonne semence	Les fils du Royaume	Matthieu 13.38
L’ivraie	Les fils du Malin	Matthieu 13.38
L’ennemi	Le diable	Matthieu 13.39
La moisson	La fin du monde	Matthieu 13.39
Les moissonneurs	Les anges	Matthieu 13.39
Le rassemblement de l’ivraie	Le jugement des méchants	Matthieu 13.40-42
Le blé recueilli	La destinée glorieuse des justes	Matthieu 13.30, 43

Ce tableau distingue les correspondances explicitement formulées par Jésus des rapprochements établis à partir de l’ensemble du passage.

Il constitue une base pour les développements théologiques suivants.

Conclusion du chapitre 3

L’explication donnée par Jésus en Matthieu 13.36-43 constitue la clé fondamentale de la parabole de l’ivraie.

Elle montre que le récit agricole présente une réalité spirituelle et eschatologique.

Le Fils de l’homme est celui qui sème la bonne semence.

Le monde constitue le champ dans lequel les fils du Royaume et les fils du Malin coexistent.

Le diable est identifié comme l’ennemi responsable de l’ivraie.

Cette situation demeure provisoire.

La moisson représente la fin du monde, lorsque les anges interviendront sous l’autorité du Fils de l’homme.

Le jugement conduira à une séparation définitive.

Ceux qui commettent l’iniquité seront jugés, tandis que les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

La parabole révèle ainsi que la patience divine pendant l’âge présent ne doit pas être confondue avec une absence de jugement. Le Fils de l’homme demeure souverain sur l’accomplissement du Royaume, et la séparation définitive interviendra au moment fixé.

4. Les enseignements théologiques de la parabole de l’ivraie

Résumé du paragraphe : La parabole de l’ivraie révèle plusieurs vérités fondamentales concernant le Royaume des cieux, la souveraineté de Dieu, l’action du diable, la présence du mal dans le monde et le jugement final. Elle montre que l’œuvre du Fils de l’homme se développe dans un monde où subsiste une opposition spirituelle. Cette coexistence ne signifie ni que Dieu approuve le mal ni qu’il a perdu le contrôle de sa création. La décision de laisser croître ensemble le blé et l’ivraie manifeste une patience ordonnée à la préservation de la bonne récolte. L’accomplissement du Royaume conduira à une séparation définitive, exécutée par les anges sous l’autorité du Christ. L’étude théologique doit respecter ces affirmations explicites tout en les mettant en relation avec les autres enseignements bibliques.

4.1. Le Royaume de Dieu est déjà présent, mais son accomplissement reste futur

La parabole de l’ivraie présente une distinction essentielle entre la présence actuelle du Royaume et son accomplissement définitif.

Le Fils de l’homme a déjà semé la bonne semence.

Les fils du Royaume sont donc présents dans le monde.

Cependant, les fils du Malin demeurent également présents.

Cette coexistence montre que la manifestation du Royaume ne s’accompagne pas immédiatement de la disparition de toute opposition.

Cette situation correspond à l’enseignement général de Jésus.

En Matthieu 12.28, il affirme que le Royaume de Dieu est parvenu jusqu’à ses auditeurs lorsqu’il chasse les démons par l’Esprit de Dieu.

Le Royaume se manifeste donc déjà dans son ministère.

Cependant, Matthieu 13.40-43 annonce une intervention future qui conduira à la séparation des justes et des méchants.

Le Royaume possède ainsi une dimension présente et une dimension future.

Cette distinction permet de comprendre pourquoi le ministère de Jésus peut manifester l’autorité divine sans entraîner immédiatement la disparition du mal.

L’accomplissement final du Royaume appartient à la fin de l’âge présent.

4.2. La souveraineté du Fils de l’homme

L’explication donnée par Jésus place le Fils de l’homme au centre de la parabole.

Il est celui qui sème la bonne semence.

Il possède le Royaume dont les anges retireront les causes de scandale et ceux qui commettent l’iniquité.

Il envoie les anges au moment du jugement.

Ces différentes fonctions manifestent son autorité.

La présence de l’ivraie ne signifie donc pas que le Fils de l’homme aurait perdu le contrôle de son œuvre.

L’ennemi agit, mais il ne décide pas du dénouement.

La moisson demeure certaine.

Cette perspective rejoint Daniel 7.13-14, où le personnage semblable à un fils d’homme reçoit une domination éternelle.

Elle rejoint également Matthieu 28.18, où Jésus ressuscité déclare que toute autorité lui a été donnée dans le ciel et sur la terre.

La parabole présente ainsi le Royaume comme une réalité dont l’accomplissement dépend de l’autorité du Christ et non de la puissance de ses adversaires.

4.3. Dieu n’est pas présenté comme l’auteur de l’ivraie

L’une des distinctions les plus importantes du récit concerne l’origine des deux semences.

Le propriétaire sème de la bonne semence.

L’ennemi introduit l’ivraie.

Jésus identifie ensuite le semeur au Fils de l’homme et l’ennemi au diable.

La parabole établit donc une opposition entre l’œuvre du Christ et celle de son adversaire.

Elle ne présente pas le Fils de l’homme comme responsable de la semence mauvaise.

Cette distinction rejoint Jacques 1.13, qui affirme que Dieu ne tente personne au mal.

Elle correspond également à 1 Jean 1.5, où Dieu est présenté comme lumière, sans ténèbres en lui.

Cependant, il faut respecter les limites du passage.

La parabole ne constitue pas une explication complète de l’origine du péché.

Elle ne traite pas directement de la chute de Satan ni de la désobéissance d’Adam.

Ces sujets relèvent d’autres passages bibliques.

Son enseignement principal concerne la présence des fils du Malin dans le monde et leur jugement futur.

4.4. L’action du diable demeure réelle, mais limitée

Jésus identifie explicitement l’ennemi au diable.

Cette déclaration interdit de réduire l’ennemi à une simple représentation abstraite des difficultés humaines.

Dans le cadre de l’explication donnée par Jésus, le diable est présenté comme un adversaire personnel.

Il agit contre l’œuvre du Fils de l’homme.

Cependant, son action demeure limitée.

Il ne possède pas le champ.

Il ne décide pas du moment de la moisson.

Il ne peut empêcher la séparation finale.

Cette représentation correspond à l’enseignement biblique selon lequel Satan exerce une influence réelle sans posséder une souveraineté égale à celle de Dieu.

En Luc 22.31-32, Jésus annonce que Satan a réclamé les disciples pour les cribler comme le froment, mais il affirme également avoir prié pour Pierre.

En Apocalypse 20.10, le diable apparaît finalement soumis au jugement divin.

Ces passages ne décrivent pas exactement la même scène que Matthieu 13.

Ils confirment cependant que l’opposition satanique ne possède pas le dernier mot.

4.5. La coexistence du bien et du mal ne signifie pas leur équivalence

Le blé et l’ivraie poussent dans le même champ.

Ils bénéficient du même espace et traversent la même période de croissance.

Cependant, cette coexistence ne supprime pas leur différence.

Le blé demeure la bonne récolte.

L’ivraie demeure une plante introduite par l’ennemi.

Le maître ne considère jamais les deux semences comme équivalentes.

Cette distinction possède une portée théologique importante.

Le fait que Dieu permette temporairement la présence du mal ne signifie pas qu’il approuve moralement celui-ci.

La patience divine ne transforme pas l’injustice en justice.

Elle ne rend pas le mensonge équivalent à la vérité.

Elle n’efface pas la distinction entre ceux qui appartiennent au Royaume et ceux qui appartiennent au Malin.

La parabole affirme au contraire que cette différence sera pleinement manifestée lors du jugement final.

4.6. Pourquoi Dieu ne supprime-t-il pas immédiatement le mal ?

Cette question constitue l’un des principaux enjeux de la parabole.

Les serviteurs souhaitent arracher immédiatement l’ivraie.

Le maître refuse.

Il explique que cette intervention risquerait d’endommager le blé.

La raison explicitement donnée concerne donc la protection de la bonne récolte.

Il serait excessif de prétendre que la parabole fournit une explication exhaustive de toutes les raisons pour lesquelles Dieu permet temporairement le mal.

Elle révèle néanmoins un principe essentiel.

Une intervention prématurée ne correspondrait pas au dessein du maître.

Celui-ci connaît la situation.

Il connaît également l’origine de l’ivraie.

Cependant, il décide d’attendre jusqu’à la moisson.

La décision de différer la séparation ne résulte donc pas d’une ignorance ou d’une incapacité.

Elle correspond à une volonté clairement exprimée.

Cette observation permet de distinguer le délai du jugement de son abandon.

4.7. La patience divine possède une finalité

La patience du maître n’est pas présentée comme une attitude passive.

Elle vise à préserver le blé.

Le propriétaire ne laisse pas les deux plantes croître ensemble parce qu’il aurait renoncé à toute séparation.

Il agit en fonction de la récolte future.

Cette patience est donc orientée vers un accomplissement.

D’autres passages bibliques développent la patience divine sous un angle complémentaire.

Romains 2.4 rappelle que la bonté de Dieu pousse à la repentance.

2 Pierre 3.9 présente la patience du Seigneur en relation avec son désir que les hommes parviennent à la repentance.

Ces textes éclairent la manière dont Dieu agit envers l’humanité pendant le temps présent.

Cependant, ils ne doivent pas remplacer la raison explicitement donnée dans la parabole.

Dans Matthieu 13.29, le maître attend pour éviter d'arracher le blé avec l’ivraie.

La repentance constitue un enseignement biblique complémentaire, non une explication directement formulée dans ce verset.

4.8. La patience divine n’annule pas la responsabilité humaine

Le fait que le jugement soit différé ne signifie pas que les actions humaines seraient dépourvues de conséquences.

Jésus annonce clairement que ceux qui commettent l’iniquité seront jugés.

Cette déclaration établit une responsabilité morale.

Les personnes ne sont pas présentées comme de simples plantes dépourvues de volonté.

La parabole utilise une image agricole pour parler de réalités humaines et spirituelles.

Il faut donc éviter de transférer mécaniquement toutes les propriétés des plantes aux personnes qu’elles représentent.

Le Nouveau Testament enseigne que les êtres humains sont appelés à se repentir, à croire et à obéir à Dieu.

En Marc 1.15, Jésus appelle à la repentance et à la foi dans l’Évangile.

En Actes des apôtres 17.30-31, Paul annonce que Dieu appelle tous les hommes à se repentir parce qu’il a fixé un jour pour juger le monde avec justice.

La certitude du jugement final renforce donc la responsabilité humaine au lieu de la supprimer.

4.9. La distinction entre les fils du Royaume et les fils du Malin

Jésus oppose deux catégories de personnes.

Les fils du Royaume sont représentés par la bonne semence.

Les fils du Malin sont représentés par l’ivraie.

Cette distinction exprime une appartenance spirituelle.

Elle ne repose pas simplement sur des différences sociales, culturelles ou nationales.

Le Nouveau Testament présente régulièrement l’appartenance à Dieu comme une réalité qui se manifeste dans la foi et dans la conduite.

Jean 1.12 affirme que ceux qui reçoivent le Christ et croient en son nom reçoivent le pouvoir de devenir enfants de Dieu.

1 Jean 3.10 distingue les enfants de Dieu et les enfants du diable en relation avec la pratique de la justice et l’amour fraternel.

Cependant, la parabole ne donne pas aux hommes une connaissance parfaite de la condition spirituelle de chaque individu.

Elle annonce que la séparation définitive sera accomplie par les anges sous l’autorité du Fils de l’homme.

Le discernement moral demeure nécessaire.

Mais il ne doit pas être confondu avec la capacité de prononcer le jugement éternel.

4.10. La possibilité de la conversion pendant le temps présent

La parabole distingue les fils du Royaume et les fils du Malin.

Elle ne décrit cependant pas les étapes par lesquelles une personne devient disciple de Jésus.

Elle ne présente pas non plus une transformation botanique de l’ivraie en blé.

Il serait donc incorrect d’affirmer que Jésus enseigne explicitement une telle transformation dans ce récit.

Cependant, l’ensemble du Nouveau Testament affirme la possibilité de la conversion.

Saul de Tarse, qui persécutait les disciples de Jésus, devient lui-même apôtre du Christ (Actes des apôtres 9.1-22).

En 1 Corinthiens 6.9-11, Paul rappelle à certains croyants leur ancienne conduite, avant d’affirmer qu’ils ont été lavés, sanctifiés et justifiés.

Ces exemples montrent que la situation spirituelle d’une personne peut changer pendant sa vie.

La distinction entre les deux catégories présentées dans la parabole ne doit donc pas conduire à déclarer qu’une personne actuellement opposée à Dieu serait nécessairement incapable de se repentir.

La parabole annonce la séparation finale.

Elle ne permet pas aux hommes d’anticiper avec certitude le jugement individuel de chaque personne.

4.11. La différence entre discernement et jugement définitif

Le Nouveau Testament appelle les croyants à exercer un discernement moral.

Jésus avertit ses disciples contre les faux prophètes en Matthieu 7.15-20.

Il enseigne également la correction fraternelle en Matthieu 18.15-17.

Paul demande aux communautés chrétiennes de ne pas tolérer certaines conduites incompatibles avec leur témoignage, notamment en 1 Corinthiens 5.

Ces enseignements montrent que les croyants ne doivent pas rester indifférents au mal.

Cependant, ils ne leur confèrent pas l’autorité de prononcer le jugement éternel.

La parabole de l’ivraie établit précisément cette limite.

Les serviteurs peuvent constater la présence des mauvaises plantes.

Ils peuvent interroger le maître.

Mais la séparation définitive ne leur appartient pas.

Elle sera accomplie au moment fixé par le Fils de l’homme.

Cette distinction permet de maintenir ensemble deux exigences bibliques : le discernement nécessaire pendant le temps présent et la reconnaissance de l’autorité exclusive du Christ sur le jugement final.

4.12. La parabole ne justifie pas l’inaction devant l’injustice

Une mauvaise interprétation pourrait conduire à considérer que les croyants doivent laisser le mal agir sans jamais intervenir.

Cependant, cette conclusion ne correspond pas à l’ensemble de l’enseignement biblique.

La parabole concerne la séparation définitive des fils du Royaume et des fils du Malin.

Elle ne supprime pas les responsabilités humaines concernant la justice, la protection des victimes ou la correction des comportements mauvais.

Michée 6.8 rappelle l’importance de pratiquer la justice, d’aimer la miséricorde et de marcher humblement avec Dieu.

Romains 12.9 appelle les croyants à avoir le mal en horreur et à s’attacher fortement au bien.

Ephésiens 5.11 demande de ne pas participer aux œuvres infructueuses des ténèbres.

Ces passages montrent que la patience divine ne doit pas être transformée en justification de l’indifférence morale.

Il faut distinguer la mission humaine de combattre le mal par des moyens justes et la prérogative divine d’accomplir le jugement définitif.

4.13. Le jugement final manifeste la justice divine

La moisson constitue l’aboutissement de la parabole.

Jésus l’identifie à la fin du monde.

Cette intervention finale révèle que le mal ne demeurera pas éternellement impuni.

Les causes de scandale et ceux qui commettent l’iniquité seront retirés du Royaume du Fils de l’homme.

La séparation sera accomplie par les anges.

Cette perspective rejoint plusieurs enseignements bibliques.

En Matthieu 16.27, Jésus annonce que le Fils de l’homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges et rendra à chacun selon ses œuvres.

En Actes des apôtres 17.31, Paul affirme que Dieu a fixé un jour où il jugera le monde avec justice par l’homme qu’il a désigné.

En Apocalypse 20.11-15, Jean décrit une scène de jugement devant le grand trône blanc.

Ces passages ne doivent pas être fusionnés sans examen de leurs particularités.

Ils confirment néanmoins que le jugement appartient à l’accomplissement du dessein divin.

4.14. Le jugement n’est pas confié à la vengeance humaine

La parabole présente une séparation accomplie sous l’autorité du Fils de l’homme.

Cette précision possède une portée éthique importante.

Les disciples ne sont pas appelés à exercer une vengeance contre ceux qu’ils considéreraient comme les fils du Malin.

Romains 12.19 rappelle que la vengeance appartient à Dieu.

Jésus enseigne également l’amour des ennemis en Matthieu 5.44.

Ces commandements doivent être pris en considération lorsqu’on applique la parabole à la conduite chrétienne.

L’attente du jugement final ne justifie donc ni la violence religieuse ni la persécution des personnes qui ne partagent pas la foi chrétienne.

La mission des disciples consiste à annoncer l’Évangile, à témoigner de la vérité et à pratiquer la justice.

Le jugement éternel demeure entre les mains du Christ.

4.15. La destinée glorieuse des justes

La parabole ne se termine pas uniquement par la destruction de l’ivraie.

Jésus annonce également la glorification des justes.

En Matthieu 13.43, ceux-ci resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

Cette déclaration constitue le point culminant positif de l’explication.

Elle rappelle Daniel 12.3, où les justes sont associés à une splendeur céleste.

Elle peut également être rapprochée de Philippiens 3.20-21, où Paul annonce que le Christ transformera le corps de l’humiliation des croyants pour le rendre semblable à son corps glorieux.

La destinée finale des fils du Royaume dépasse donc la simple préservation de leur existence.

Elle comprend une participation à la gloire future.

La parabole conduit ainsi de la coexistence présente à la manifestation définitive de la justice et de la gloire du Royaume.

4.16. L’espérance chrétienne face à la présence du mal

La présence persistante du mal peut susciter l’incompréhension.

Les injustices, les persécutions et les souffrances peuvent donner l’impression que l’opposition au Royaume demeure victorieuse.

La parabole de l’ivraie répond à cette inquiétude en annonçant un dénouement certain.

Le maître connaît la situation de son champ.

Il n’ignore pas l’intervention de l’ennemi.

Il n’abandonne pas la bonne récolte.

Il attend le moment approprié pour accomplir la séparation.

Cette perspective rejoint l’espérance exprimée en Apocalypse 21.4, où Dieu annonce la disparition de la mort, du deuil, des cris et de la douleur.

Cependant, la parabole ne promet pas aux croyants une existence terrestre immédiatement délivrée de toute souffrance.

Elle situe l’accomplissement définitif dans l’avenir.

L’espérance chrétienne repose donc sur la fidélité de Dieu et sur la certitude de l’accomplissement de son Royaume.

4.17. La parabole et la mission de l’Église

La parabole de l’ivraie ne présente pas directement un programme détaillé de la mission de l’Église.

Cependant, son enseignement possède des implications importantes pour les disciples.

Puisque la séparation définitive appartient au Fils de l’homme, les croyants ne doivent pas chercher à accomplir eux-mêmes le jugement final.

Leur mission demeure celle que Jésus leur confie.

En Matthieu 28.19-20, il leur ordonne de faire de toutes les nations des disciples, de les baptiser et de leur enseigner à observer ses commandements.

En Actes des apôtres 1.8, il annonce qu’ils seront ses témoins jusqu’aux extrémités de la terre.

La mission chrétienne s’exerce donc dans un monde où le bien et le mal coexistent.

Cette situation ne constitue pas un obstacle inattendu au dessein de Dieu.

Elle correspond à la période précédant l’accomplissement final.

L’Église est appelée à témoigner du Royaume sans prétendre établir par ses propres moyens la séparation eschatologique.

4.18. Les limites de la parabole dans l’élaboration doctrinale

La parabole de l’ivraie fournit des enseignements explicites concernant le Royaume, l’action du diable et le jugement final.

Cependant, elle ne répond pas à toutes les questions théologiques.

Elle ne décrit pas l’origine première du mal.

Elle ne présente pas une doctrine complète de la conversion.

Elle ne précise pas toutes les étapes des événements eschatologiques.

Elle ne fournit pas non plus une description exhaustive de la condition finale des justes et des méchants.

Ces sujets nécessitent l’examen d’autres passages bibliques.

Une interprétation rigoureuse doit donc distinguer trois niveaux.

Le premier correspond aux affirmations explicites de Jésus.

Le deuxième concerne les conséquences directement déductibles de ces affirmations.

Le troisième regroupe les rapprochements théologiques établis avec d’autres textes.

Cette distinction permet d’éviter les interprétations excessives tout en conservant la richesse de l’enseignement biblique.

4.19. Synthèse des principaux enseignements théologiques

4.19. Synthèse des principaux enseignements théologiques

ENSEIGNEMENT	FONDEMENT BIBLIQUE	PORTÉE THÉOLOGIQUE
Le Royaume est déjà présent	Matthieu 12.28 ; 13.37-38	L’œuvre du Fils de l’homme est commencée
Le Royaume attend son accomplissement	Matthieu 13.39-43	La séparation définitive demeure future
Le mal possède une origine hostile	Matthieu 13.25, 39	L’action du diable s’oppose à celle du Christ
Dieu n’approuve pas le mal	Matthieu 13.28-30 ; Jacques 1.13	La coexistence ne signifie pas l’équivalence morale
La séparation est différée	Matthieu 13.29-30	La bonne récolte doit être préservée
Le discernement demeure nécessaire	Matthieu 7.15-20 ; 18.15-17	Les croyants doivent reconnaître et combattre le mal
Le jugement final appartient au Christ	Matthieu 13.41 ; Jean 5.22-27	Les hommes ne possèdent pas l’autorité du jugement éternel
Les anges exécutent la séparation	Matthieu 13.39-41	Le jugement est accompli sous l’autorité du Fils de l’homme
Les méchants seront jugés	Matthieu 13.40-42	Le mal ne demeurera pas définitivement impuni
Les justes seront glorifiés	Matthieu 13.43 ; Daniel 12.3	Le Royaume conduira à une manifestation glorieuse des justes

Ce tableau rassemble les principaux enseignements de la parabole et les rapprochements bibliques qui permettent d’en approfondir la portée.

Il ne remplace pas l’examen détaillé des passages concernés.

Conclusion du chapitre 4

La parabole de l’ivraie révèle plusieurs vérités fondamentales concernant la période présente du Royaume des cieux.

Le Fils de l’homme a commencé son œuvre.

Les fils du Royaume sont présents dans le monde.

Cependant, l’action du diable demeure également manifeste.

Cette coexistence ne signifie pas que le Christ aurait perdu son autorité.

Elle ne signifie pas non plus que Dieu approuverait le mal.

Le maître du champ connaît l’existence de l’ivraie et décide volontairement de différer son arrachage afin de préserver le blé.

Cette décision révèle une patience orientée vers l’accomplissement de la bonne récolte.

Cependant, la patience divine ne supprime pas la responsabilité humaine.

Les Écritures appellent les hommes à la repentance, à la foi et à la pratique de la justice.

Elles demandent également aux croyants d’exercer un discernement moral sans prétendre accomplir le jugement éternel.

La séparation définitive appartient au Fils de l’homme.

Elle sera exécutée par les anges à la fin du monde.

Les méchants seront jugés, tandis que les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

La parabole enseigne ainsi que la souveraineté du Christ demeure entière malgré la présence actuelle du mal. Le temps de la coexistence n’est pas celui de l’indifférence divine, mais une période provisoire précédant le jugement et la manifestation glorieuse du Royaume.

5. La parabole de l’ivraie à la lumière des autres enseignements bibliques

Résumé du paragraphe : La parabole de l’ivraie s’inscrit dans la continuité de la révélation biblique concernant le Royaume de Dieu, la présence du mal, la patience divine et le jugement final. Plusieurs passages de l’Ancien Testament annoncent une séparation entre les justes et les méchants, tandis que les Évangiles et les écrits apostoliques précisent les responsabilités des croyants pendant le temps présent. Les rapprochements avec Daniel, les Psaumes, les prophètes, les autres paraboles de Jésus, les épîtres et l’Apocalypse permettent de mieux comprendre l’enseignement de Matthieu 13.24-30 et 36-43. Ces comparaisons doivent cependant respecter le contexte propre à chaque passage et éviter d’imposer à la parabole une chronologie eschatologique qu’elle ne fournit pas directement.

5.1. La distinction entre les justes et les méchants dans l’Ancien Testament

La distinction entre les justes et les méchants constitue un thème récurrent de l’Ancien Testament.

Elle apparaît dès les premiers récits bibliques, où l’obéissance à Dieu est opposée à la rébellion contre sa volonté.

Le Psaume 1 présente cette opposition à travers deux destinées.

Le juste est comparé à un arbre planté près d’un courant d’eau, qui porte son fruit en sa saison.

Les méchants sont comparés à la paille que le vent dissipe.

Cette comparaison possède des ressemblances avec la parabole de l’ivraie.

Dans les deux passages, des images végétales servent à exprimer une distinction spirituelle.

Cependant, les symboles ne sont pas identiques.

Le Psaume 1 oppose un arbre fertile à la paille dispersée.

Matthieu 13 présente deux sortes de plantes qui croissent dans le même champ avant leur séparation.

Le rapprochement concerne donc principalement la distinction entre deux destinées.

Il ne faut pas chercher une correspondance détaillée entre tous les éléments des deux textes.

5.2. Le Psaume 37 : pourquoi les méchants prospèrent-ils ?

Le Psaume 37 aborde une question particulièrement proche de celle soulevée par la parabole de l’ivraie.

Le psalmiste constate que les méchants peuvent connaître une prospérité apparente.

Il exhorte néanmoins les justes à ne pas s’irriter contre ceux qui pratiquent l’iniquité.

Il leur rappelle que cette prospérité demeure provisoire.

Le Psaume 37.2 compare les méchants à l’herbe qui se fane et à la verdure qui se flétrit.

Plus loin, le texte annonce que les méchants seront retranchés, tandis que ceux qui espèrent en l’Éternel posséderont le pays (Psaume 37.9).

Cette perspective rejoint l’enseignement de Jésus.

La présence et la réussite apparente des méchants ne constituent pas la preuve que Dieu aurait abandonné sa justice.

Le jugement peut être différé sans être annulé.

Cependant, le Psaume 37 développe également une exhortation à la confiance et à la fidélité dans la vie présente.

La parabole de l’ivraie précise plus particulièrement que la séparation définitive interviendra à la fin du monde.

Les deux passages se complètent sans se confondre.

5.3. Malachie 3 : Dieu distinguera les justes des méchants

Malachie 3.16-18 présente une distinction particulièrement significative.

Le prophète annonce que Dieu se souvient de ceux qui le craignent et honorent son nom.

Il affirme ensuite que la différence entre le juste et le méchant sera de nouveau manifestée.

Cette déclaration répond à une difficulté rencontrée par le peuple.

Certains considèrent qu’il est inutile de servir Dieu, puisque les arrogants semblent prospérer.

Le prophète annonce cependant que cette situation ne constitue pas le dernier mot de Dieu.

Le jour du jugement manifestera la distinction entre ceux qui le servent et ceux qui ne le servent pas.

Cette perspective rejoint directement l’enseignement de Matthieu 13.

Dans la parabole, le blé et l’ivraie croissent ensemble pendant une période déterminée.

Cependant, leur coexistence ne supprime pas leur différence.

La moisson révélera définitivement leur destinée respective.

Malachie 3.18 et Matthieu 13.40-43 présentent donc une même certitude fondamentale : Dieu accomplira une distinction juste et définitive.

5.4. Malachie 4 : le jugement annoncé par l’image du feu

Malachie 3.19 annonce un jour ardent comme une fournaise.

Les arrogants et ceux qui pratiquent la méchanceté sont comparés à du chaume destiné à être consumé.

Cette image présente une proximité avec la parabole de l’ivraie.

Dans Matthieu 13.30, l’ivraie est rassemblée pour être brûlée.

Dans Matthieu 13.42, Jésus parle de la fournaise ardente.

Les deux passages utilisent donc le feu pour évoquer le jugement divin.

Cependant, Malachie associe également ce jour à une promesse de délivrance pour ceux qui craignent le nom de Dieu.

Le jugement des méchants et la bénédiction des justes apparaissent ainsi comme deux aspects du même accomplissement.

Cette double perspective se retrouve dans Matthieu 13.40-43.

Les méchants sont jugés.

Les justes resplendissent dans le Royaume de leur Père.

5.5. Daniel 7 : l’autorité royale du Fils de l’homme

Daniel 7 constitue l’un des passages les plus importants pour comprendre le titre de Fils de l’homme utilisé par Jésus.

Daniel 7.13-14 présente un personnage semblable à un fils d’homme qui reçoit une domination, une gloire et un royaume éternel.

Cette scène intervient dans le contexte du jugement des puissances représentées par les bêtes.

Le chapitre annonce également que le Royaume sera donné aux saints du Très-Haut (Daniel 7.18, 27).

Le rapprochement avec Matthieu 13 est particulièrement significatif.

Dans la parabole de l’ivraie, le Fils de l’homme possède l’autorité nécessaire pour envoyer les anges et accomplir la séparation finale.

Il est donc présenté comme le souverain du Royaume.

L’enseignement de Jésus s’inscrit dans la perspective du règne annoncé par Daniel.

Cependant, Matthieu 13 ne reprend pas tous les éléments de la vision de Daniel 7.

Il ne décrit pas les quatre bêtes ni les différentes étapes de leur domination.

Le rapprochement doit donc porter sur l’autorité du Fils de l’homme, le jugement et l’accomplissement du Royaume.

5.6. Daniel 12 : la résurrection et la gloire des justes

Daniel 12.2-3 annonce une résurrection associée à deux destinées distinctes.

Certains se réveilleront pour la vie éternelle.

D’autres connaîtront l’opprobre et une honte éternelle.

Le verset suivant présente ceux qui auront été intelligents comme resplendissant de la splendeur du ciel.

Cette déclaration possède une proximité remarquable avec Matthieu 13.43.

Jésus annonce que les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

La correspondance concerne la manifestation glorieuse des justes.

Elle souligne également que la destinée finale ne se limite pas à une simple survie après la mort.

Elle comprend une transformation glorieuse associée à l’accomplissement du dessein divin.

Daniel 12 apporte ainsi un arrière-plan essentiel à la conclusion de la parabole.

Cependant, Matthieu 13 ne développe pas directement les modalités de la résurrection.

Ces précisions doivent être recherchées dans d’autres passages bibliques.

5.7. Jean-Baptiste et l’annonce d’une séparation finale

Matthieu 3.11-12 rapporte l’enseignement de Jean-Baptiste concernant celui qui doit venir après lui.

Jean annonce que le Messie baptisera du Saint-Esprit et de feu.

Il utilise ensuite l’image d’une aire de battage.

Le blé sera recueilli dans le grenier, tandis que la paille sera brûlée dans un feu qui ne s’éteint pas.

Cette comparaison présente plusieurs ressemblances avec la parabole de l’ivraie.

Les deux passages utilisent le vocabulaire de la récolte.

Les deux distinguent ce qui doit être conservé de ce qui doit être détruit.

Les deux associent le jugement à l’autorité messianique.

Cependant, une différence doit être relevée.

Jean-Baptiste présente l’action de celui qui vient accomplir la séparation.

La parabole de l’ivraie explique pourquoi cette séparation n’intervient pas immédiatement.

Les deux enseignements se complètent donc.

Le jugement annoncé demeure certain, mais Jésus révèle que son accomplissement définitif appartient à la fin du monde.

5.8. La parabole du semeur : deux significations différentes de la semence

La parabole du semeur précède celle de l’ivraie dans Matthieu 13.

Elle décrit différentes catégories de terrains qui reçoivent la semence.

Jésus explique que cette semence représente la parole du Royaume.

Les terrains correspondent aux différentes manières dont cette parole est reçue.

La parabole de l’ivraie utilise également l’image de la semence.

Cependant, Jésus en donne une autre signification.

La bonne semence représente les fils du Royaume.

Cette différence est essentielle pour l’interprétation.

Il serait incorrect d’affirmer que la semence possède nécessairement la même signification dans les deux paraboles.

Dans la première, l’attention porte sur la réception de la Parole.

Dans la seconde, elle porte sur la coexistence des fils du Royaume et des fils du Malin.

Ces enseignements sont complémentaires.

La parole du Royaume est annoncée et reçue de différentes manières.

Ceux qui appartiennent au Royaume demeurent ensuite présents dans un monde où subsiste l’opposition du Malin.

5.9. La parabole de la semence qui pousse d’elle-même

Marc 4.26-29 rapporte une parabole dans laquelle un homme jette de la semence en terre.

La semence germe et grandit sans que le semeur comprenne pleinement comment cette croissance s’accomplit.

Lorsque le fruit est mûr, la moisson intervient.

Cette parabole présente un développement progressif suivi d’une récolte.

Elle possède donc certains points communs avec celle de l’ivraie.

Cependant, son enseignement principal est différent.

Marc 4.26-29 met en évidence le développement de la semence et l’arrivée de la moisson.

Matthieu 13.24-30 présente l’intervention d’un ennemi, la coexistence de deux semences et la nécessité de reporter leur séparation.

Les deux récits contribuent à la compréhension du Royaume.

Ils ne doivent cependant pas être fusionnés comme s’ils constituaient deux versions d’une même parabole.

5.10. La parabole du filet : le parallèle le plus direct

Matthieu 13.47-50 constitue le parallèle le plus étroit avec la parabole de l’ivraie dans le même discours.

Jésus compare le Royaume des cieux à un filet jeté dans la mer.

Le filet rassemble des poissons de différentes espèces.

Lorsqu’il est rempli, les pêcheurs le tirent sur le rivage.

Ils recueillent les bons poissons et rejettent les mauvais.

Jésus explique que cette séparation interviendra à la fin du monde.

Les anges sépareront les méchants d’avec les justes.

Cette explication reprend plusieurs éléments de la parabole de l’ivraie.

La coexistence précède la séparation.

Le jugement intervient à la fin du monde.

Les anges participent à son exécution.

Le sort des méchants est décrit à travers l’image de la fournaise ardente.

Ces correspondances confirment que la parabole de l’ivraie possède une portée eschatologique.

Elles montrent également que Jésus reprend le même enseignement fondamental à travers des images différentes.

5.11. Matthieu 25 : les brebis et les boucs

Matthieu 25.31-46 présente le Fils de l’homme venant dans sa gloire avec tous les anges.

Il s’assied sur son trône glorieux.

Toutes les nations sont rassemblées devant lui.

Il sépare les personnes comme un berger sépare les brebis des boucs.

Cette scène possède plusieurs points communs avec Matthieu 13.36-43.

Le Fils de l’homme exerce l’autorité du jugement.

Les anges sont associés à sa venue glorieuse.

Une séparation intervient entre deux catégories de personnes.

Les destinées finales sont différentes.

Cependant, Matthieu 25 développe un aspect que la parabole de l’ivraie ne présente pas directement.

Le jugement y est décrit en relation avec la conduite envers ceux que Jésus appelle ses frères.

Il serait donc excessif de considérer que les deux passages possèdent exactement le même contenu.

Ils présentent néanmoins une convergence importante concernant l’autorité du Fils de l’homme et la réalité de la séparation finale.

5.12. Jean 5 : le jugement confié au Fils

Jean 5.22-29 apporte un éclairage important sur l’autorité du Christ.

Jésus affirme que le Père lui a remis le jugement.

Il annonce également une heure où ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix.

Les uns ressusciteront pour la vie.

Les autres ressusciteront pour le jugement.

Ce passage complète l’enseignement de Matthieu 13.

Dans la parabole de l’ivraie, Jésus identifie le Fils de l’homme comme celui qui envoie les anges.

Dans Jean 5, il précise que le jugement lui a été confié par le Père.

Les deux passages présentent donc le Christ comme l’autorité centrale du jugement final.

Cependant, Jean 5 développe explicitement la question de la résurrection.

Matthieu 13 met davantage l’accent sur la coexistence présente et la séparation future.

5.13. Romains 2 : la patience divine et le jour du jugement

Romains 2.4-6 présente une distinction importante entre la patience divine et le jugement.

Paul rappelle que la bonté, la patience et la longanimité de Dieu doivent conduire à la repentance.

Il avertit également que l’endurcissement du cœur expose l’homme au jugement.

Ce passage permet d’éclairer la période présente.

Le délai du jugement ne doit pas être interprété comme une approbation de l’injustice.

Il constitue un temps pendant lequel l’homme demeure responsable devant Dieu.

Cette perspective rejoint l’enseignement général de la parabole de l’ivraie.

Cependant, il faut maintenir une distinction.

Dans Matthieu 13.29, le maître refuse l’arrachage pour éviter d’endommager le blé.

Dans Romains 2, Paul développe la fonction de la patience divine dans l’appel à la repentance.

Les deux passages peuvent être rapprochés, mais leurs arguments respectifs doivent être conservés.

5.14. 2 Pierre 3 : le délai du jugement et la patience du Seigneur

2 Pierre 3.3-13 aborde la question du délai apparent de l’accomplissement des promesses divines.

Certains mettent en doute le retour du Seigneur en raison du temps écoulé.

Pierre répond en rappelant que Dieu ne mesure pas le temps comme les hommes.

Il affirme que le Seigneur use de patience et ne veut pas qu’aucun périsse, mais que tous arrivent à la repentance.

Cependant, il annonce également que le jour du Seigneur viendra.

Ce passage présente une convergence importante avec la parabole de l’ivraie.

Le jugement est différé.

Ce délai ne signifie pas qu’il serait annulé.

L’accomplissement final demeure certain.

La comparaison permet donc de distinguer la patience divine de l’indifférence.

Elle rappelle également que le temps présent doit être considéré comme une période de responsabilité.

5.15. 1 Corinthiens 5 : la discipline dans l’Église

La parabole de l’ivraie a parfois été utilisée pour affirmer que l’Église ne devrait jamais exercer de discipline envers ses membres.

Cependant, cette interprétation pose une difficulté importante.

Jésus identifie explicitement le champ au monde.

Il ne le réduit pas à la communauté chrétienne.

En 1 Corinthiens 5, Paul traite d’une situation précise concernant un comportement immoral toléré dans

l’Église de Corinthe.

Il demande à la communauté d’agir.

Il établit également une distinction entre le jugement exercé à l’intérieur de la communauté et celui qui concerne les personnes du dehors.

Cette distinction est particulièrement significative.

La discipline ecclésiale concerne la responsabilité présente d’une communauté envers ses membres.

La parabole de l’ivraie concerne la séparation définitive des fils du Royaume et des fils du Malin à la fin du monde.

Les deux enseignements ne sont donc pas contradictoires.

Ils concernent des domaines et des responsabilités différents.

5.16. Romains 12 : renoncer à la vengeance personnelle

Romains 12.17-21 enseigne aux croyants à ne pas rendre le mal pour le mal.

Paul leur demande de rechercher ce qui est bien devant tous les hommes.

Il les exhorte également à vivre en paix autant que cela dépend d’eux.

Il rappelle enfin que la vengeance appartient à Dieu.

Ce passage permet de préciser une application importante de la parabole.

Le fait que les fils du Royaume coexistent avec les fils du Malin ne donne pas aux croyants le droit d’exercer une vengeance personnelle.

Le jugement définitif appartient au Christ.

Cependant, renoncer à la vengeance ne signifie pas approuver le mal.

Paul demande au contraire de vaincre le mal par le bien.

Cette perspective rejoint l’enseignement de Jésus concernant l’amour des ennemis en Matthieu 5.43-48.

La mission des croyants pendant le temps présent doit donc être distinguée du jugement final réservé au Fils de l’homme.

5.17. 2 Thessaloniciens 1 : le jugement et le repos des croyants

2 Thessaloniciens 1.5-10 présente le jugement divin comme une réponse à l’oppression subie par les croyants.

Paul annonce que Dieu rendra l’affliction à ceux qui les affligent.

Il promet également du repos aux croyants éprouvés.

Cette perspective rejoint la parabole de l’ivraie sur plusieurs points.

La présence actuelle du mal ne constitue pas une situation définitive.

Le jugement futur manifestera la justice de Dieu.

Les croyants recevront une délivrance liée à la manifestation glorieuse du Christ.

Cependant, 2 Thessaloniciens 1 développe particulièrement la question des persécutions et de la consolation des croyants.

Matthieu 13 présente plus largement la coexistence des deux catégories de personnes dans le monde.

Le rapprochement souligne donc la certitude de la justice finale sans effacer les particularités de chaque texte.

5.18. Apocalypse 14 : l’image de la moisson finale

Apocalypse 14.14-20 présente deux scènes de récolte.

La première décrit un personnage semblable à un fils d’homme, assis sur une nuée blanche, portant une couronne d’or et tenant une faucille tranchante.

Une voix annonce que l’heure de moissonner est venue.

La seconde scène utilise l’image de la vendange et du pressoir de la colère de Dieu.

Ces visions présentent des ressemblances avec Matthieu 13.

Elles associent la récolte à une intervention divine décisive.

Elles utilisent des images agricoles pour évoquer l’accomplissement du jugement.

Cependant, l’Apocalypse emploie un langage visionnaire particulièrement riche.

Il ne faut pas supposer automatiquement que chaque détail de ses deux récoltes correspond à un élément précis de la parabole de l’ivraie.

Le rapprochement permet d’identifier une thématique commune.

La moisson représente un moment déterminant dans l’accomplissement du dessein divin.

L’établissement d’une chronologie détaillée exige cependant une étude spécifique des passages concernés.

5.19. Apocalypse 20 : le jugement final

Apocalypse 20.11-15 décrit une scène de jugement devant un grand trône blanc.

Les morts sont présentés devant le trône.

Des livres sont ouverts.

Le jugement intervient selon les œuvres.

Le texte évoque également le livre de vie.

Cette scène possède une convergence fondamentale avec Matthieu 13.40-43.

Les deux passages annoncent un jugement final.

Les deux présentent une distinction entre des destinées différentes.

Les deux affirment que le mal ne demeurera pas définitivement impuni.

Cependant, leurs présentations sont distinctes.

Matthieu 13 utilise une parabole agricole.

Apocalypse 20 présente une vision du jugement.

Il convient donc d’éviter de fusionner tous les détails des deux passages.

La comparaison permet de confirmer la réalité du jugement final sans imposer à Matthieu 13 une chronologie qu’il ne développe pas.

5.20. Apocalypse 21-22 : l’accomplissement glorieux du Royaume

Apocalypse 21-22 présente la nouvelle création et la Jérusalem nouvelle.

Jean décrit un état dans lequel la mort, le deuil, les cris et la douleur ont disparu.

La malédiction n’y subsiste plus.

Les serviteurs de Dieu voient sa face et règnent aux siècles des siècles.

Cette perspective permet d’éclairer la conclusion positive de la parabole de l’ivraie.

Matthieu 13.43 annonce que les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

Apocalypse 21-22 développe la perspective d’une communion définitive avec Dieu.

Ces passages présentent donc l’accomplissement de l’espérance des justes sous des images différentes.

La parabole de l’ivraie insiste sur la séparation finale.

L’Apocalypse développe la description de la nouvelle création.

Les deux enseignements convergent vers la manifestation définitive de la justice et de la gloire divines.

5.21. Tableau comparatif des principaux passages

5.21. Tableau comparatif des principaux passages

PASSAGE BIBLIQUE	THÈME PRINCIPAL	RELATION AVEC MATTHIEU 13.24-30, 36-43
Psaume 1	Deux voies et deux destinées	Distinction entre justes et méchants
Psaume 37	Prospérité provisoire des méchants	Le mal présent n’a pas le dernier mot
Malachie 3.16-18	Distinction future entre justes et méchants	Manifestation finale de la justice divine
Malachie 4.1-3	Jour du jugement et délivrance	Image du feu et destinées opposées
Daniel 7.13-14	Autorité royale du Fils de l’homme	Souveraineté du Christ sur le Royaume
Daniel 12.2-3	Résurrection et gloire des justes	Les justes resplendiront
Matthieu 3.11-12	Séparation du blé et de la paille	Jugement messianique
Matthieu 13.1-23	Parabole du semeur	Réception de la parole du Royaume
Marc 4.26-29	Croissance de la semence	Développement précédant la moisson
Matthieu 13.47-50	Parabole du filet	Séparation finale par les anges
Matthieu 25.31-46	Brebis et boucs	Jugement exercé par le Fils de l’homme
Jean 5.22-29	Autorité du Fils et résurrection	Jugement confié au Christ
Romains 2.4-6	Patience et jugement	Le délai n’annule pas la responsabilité
2 Pierre 3.3-13	Patience du Seigneur	Certitude du jugement futur
1 Corinthiens 5	Discipline ecclésiale	Distinction entre discipline et jugement final
Romains 12.17-21	Refus de la vengeance	Le jugement définitif appartient à Dieu
2 Thessaloniciens 1.5-10	Justice et délivrance	Fin de l’oppression et jugement
Apocalypse 14.14-20	Moisson eschatologique	Image agricole du jugement
Apocalypse 20.11-15	Jugement final	Manifestation définitive de la justice
Apocalypse 21-22	Nouvelle création	Accomplissement glorieux de l’espérance

Ce tableau permet de situer la parabole de l’ivraie dans l’ensemble de la révélation biblique.

Il distingue les rapprochements directs des correspondances thématiques plus générales.

5.22. Les limites de l’harmonisation eschatologique

La comparaison des passages bibliques permet de reconnaître une cohérence d’ensemble.

Dieu demeure souverain.

Le mal ne possède pas le dernier mot.

Le jugement final est certain.

Les justes recevront la vie et la gloire promises.

Cependant, chaque passage possède son contexte et son objectif.

La parabole de l’ivraie ne précise pas la succession détaillée de tous les événements de la fin des temps.

Elle ne décrit pas directement le millénium mentionné en Apocalypse 20.

Elle ne précise pas non plus les relations chronologiques entre les différentes scènes de jugement rapportées dans les Écritures.

Ces questions doivent être examinées à partir des textes qui les abordent explicitement.

L’harmonisation biblique ne consiste pas à imposer artificiellement une même scène à tous les passages.

Elle consiste à reconnaître leur complémentarité en respectant les informations propres à chacun.

La parabole de l’ivraie apporte une certitude essentielle : la coexistence présente prendra fin lors de l’accomplissement du jugement sous l’autorité du Fils de l’homme.

Conclusion du chapitre 5

L’examen des autres enseignements bibliques confirme que la parabole de l’ivraie appartient à une perspective présente dans l’ensemble des Écritures.

Les Psaumes et les prophètes annoncent que la prospérité apparente des méchants demeure provisoire.

Malachie présente un jour où la distinction entre les justes et les méchants sera manifestée.

Daniel révèle l’autorité royale du Fils de l’homme et la destinée glorieuse des justes.

Jean-Baptiste annonce le jugement messianique à travers l’image de la récolte.

Les autres paraboles de Jésus confirment que le Royaume possède une dimension présente et un accomplissement futur.

La parabole du filet constitue le parallèle le plus direct avec celle de l’ivraie, puisqu’elle annonce également une séparation finale accomplie par les anges.

Les épîtres rappellent que la patience divine ne supprime ni la responsabilité humaine ni la certitude du jugement.

Elles distinguent également la discipline nécessaire dans les communautés chrétiennes du jugement définitif réservé au Christ.

Enfin, l’Apocalypse présente l’accomplissement de la justice divine et la manifestation glorieuse de la nouvelle création.

La parabole de l’ivraie s’inscrit ainsi dans une révélation biblique cohérente : le mal demeure présent pendant une période déterminée, mais il ne possède pas le dernier mot. Le Fils de l’homme accomplira le jugement, et les justes participeront à la gloire du Royaume de leur Père.

Cette comparaison confirme la portée eschatologique de Matthieu 13.24-30 et Matthieu 13.36-43, tout en rappelant la nécessité de respecter le contexte et les limites de chaque passage biblique.

6. Les implications pratiques de la parabole pour les croyants et l’Église

Résumé du paragraphe : La parabole de l’ivraie ne se limite pas à annoncer le jugement final. Elle éclaire également la manière dont les disciples de Jésus doivent vivre dans un monde où le bien et le mal coexistent. Elle invite à distinguer la patience divine de l’approbation du mal, le discernement spirituel du jugement définitif et la fidélité au Christ de la volonté d’imposer le Royaume par la force. L’enseignement de Jésus ne supprime ni la responsabilité morale des croyants ni la nécessité de la discipline dans l’Église. Il rappelle cependant que la séparation eschatologique appartient exclusivement au Fils de l’homme. Les disciples sont ainsi appelés à témoigner de l’Évangile, à pratiquer la justice, à persévérer dans les épreuves et à vivre dans l’espérance de l’accomplissement du Royaume.

6.1. Vivre dans un monde où le bien et le mal coexistent

La parabole de l’ivraie présente une réalité fondamentale de la condition présente des disciples.

Les fils du Royaume ne vivent pas dans un monde entièrement débarrassé du mal.

Ils coexistent avec les fils du Malin jusqu’à la moisson.

Cette situation ne constitue pas une anomalie qui aurait échappé au contrôle de Dieu.

Jésus l’annonce lui-même dans son enseignement.

Les disciples ne doivent donc pas s’attendre à ce que la présence du Royaume entraîne immédiatement la disparition de toute opposition.

Cette réalité rejoint Jean 16.33, où Jésus annonce à ses disciples qu’ils auront des tribulations dans le monde, tout en les encourageant à garder courage parce qu’il a vaincu le monde.

La victoire du Christ est certaine.

Cependant, son accomplissement définitif n’est pas encore pleinement manifesté.

La parabole invite ainsi les croyants à comprendre leur situation présente à la lumière de l’espérance future.

6.2. Ne pas confondre la patience de Dieu avec son approbation du mal

L’une des difficultés humaines consiste à interpréter le délai du jugement comme une absence de justice.

Lorsqu’une injustice demeure impunie, certains peuvent conclure que Dieu ne la voit pas ou qu’il ne s’en préoccupe pas.

La parabole de l’ivraie répond à cette inquiétude.

Le maître du champ connaît la présence des mauvaises plantes.

Il sait qu’un ennemi les a semées.

Cependant, il décide de différer leur arrachage.

Cette décision ne signifie pas qu’il approuve l’ivraie.

Elle répond à une raison précise : préserver le blé.

Le Nouveau Testament présente également la patience divine comme une occasion de repentance.

Romains 2.4 rappelle que la bonté de Dieu pousse l’homme à se repentir.

Cependant, le verset suivant avertit que l’endurcissement du cœur conduit à accumuler un jugement pour le jour de la colère.

La patience divine doit donc être comprise comme une réalité provisoire, et non comme une garantie d’impunité.

6.3. Reconnaître les limites du jugement humain

Les serviteurs constatent la présence de l’ivraie.

Ils proposent de l’arracher.

Le maître leur interdit cette intervention.

Dans l’explication de Jésus, la séparation finale est confiée aux anges sous l’autorité du Fils de l’homme.

Cette distinction possède une portée importante.

Les êtres humains peuvent observer des comportements, reconnaître des enseignements contraires à la vérité et exercer un discernement moral.

Cependant, ils ne possèdent pas une connaissance parfaite de la condition spirituelle de chaque personne.

En 1 Samuel 16.7, Dieu rappelle que l’homme regarde à ce qui frappe les yeux, tandis que l’Éternel regarde au cœur.

En 1 Corinthiens 4.5, Paul invite à ne pas prononcer de jugement prématuré sur les réalités cachées que le Seigneur manifestera lors de sa venue.

Ces passages ne suppriment pas tout discernement.

Ils rappellent que le jugement définitif appartient à Dieu.

La parabole de l’ivraie conduit donc à distinguer la responsabilité de reconnaître le mal de la prétention à connaître infailliblement la destinée éternelle d’autrui.

6.4. La parabole interdit-elle toute discipline dans l’Église ?

Cette question a suscité différentes interprétations au cours de l’histoire chrétienne.

Certains ont considéré que l’ordre de laisser croître le blé et l’ivraie ensemble interdisait toute exclusion d’un membre de la communauté.

Cependant, une telle conclusion ne respecte pas pleinement l’explication donnée par Jésus.

En Matthieu 13.38, le champ représente le monde.

Il ne désigne pas exclusivement l’Église.

La parabole concerne la coexistence des fils du Royaume et des fils du Malin jusqu’au jugement final.

Elle ne constitue donc pas un règlement complet de la discipline ecclésiale.

D’autres passages abordent directement cette question.

En Matthieu 18.15-17, Jésus présente une démarche progressive destinée à reprendre un frère qui a péché.

En 1 Corinthiens 5, Paul demande à l’Église de Corinthe d’intervenir face à une situation d’immoralité grave.

Ces enseignements montrent que la communauté chrétienne possède des responsabilités concernant la conduite de ses membres.

Cependant, la discipline ecclésiale ne doit jamais être confondue avec le jugement éternel.

Elle concerne la vie présente de l’Église.

La séparation définitive appartient au Fils de l’homme.

6.5. La correction fraternelle doit rechercher la restauration

Matthieu 18.15-17 présente une démarche de correction fraternelle.

Jésus commence par demander à celui qui constate la faute de son frère d’aller le reprendre seul à seul.

Si le frère écoute, la relation est restaurée.

Si la démarche échoue, d’autres étapes peuvent être nécessaires.

L’objectif initial est donc de gagner le frère.

Cette perspective rejoint Galates 6.1, où Paul demande aux croyants spirituels de redresser avec douceur celui qui a été surpris en quelque faute.

La correction fraternelle ne doit pas être motivée par le désir de détruire une personne.

Elle doit rechercher la vérité, la repentance et la restauration.

La parabole de l’ivraie rappelle néanmoins que les hommes ne doivent pas prétendre accomplir eux-mêmes la séparation eschatologique.

Une communauté peut prendre des décisions disciplinaires.

Elle ne peut pas prononcer avec une autorité absolue le jugement éternel d’un individu.

6.6. Le danger d’une volonté de purification absolue

La parabole de l’ivraie met en évidence le danger d’une intervention prématurée.

Les serviteurs souhaitent supprimer immédiatement les mauvaises plantes.

Cependant, le maître avertit qu’une telle opération risquerait d’endommager le blé.

Cette image invite à réfléchir aux conséquences d’une volonté humaine d’éliminer toute personne considérée comme mauvaise.

L’histoire montre que des groupes religieux ou politiques ont parfois prétendu établir une société parfaitement pure en recourant à la contrainte.

Cependant, la parabole ne confie pas aux disciples la mission de réaliser une telle séparation.

Elle réserve explicitement cette opération à la fin du monde.

Le Royaume des cieux ne doit donc pas être confondu avec un projet humain d’élimination des opposants.

Jésus enseigne au contraire à ses disciples d’aimer leurs ennemis et de prier pour ceux qui les persécutent (Matthieu 5.44).

La fidélité au Christ ne justifie ni la persécution religieuse ni la violence exercée au nom d’une prétendue purification spirituelle.

6.7. La liberté de conscience et les limites de la contrainte religieuse

La parabole de l’ivraie ne développe pas directement une doctrine politique de la liberté religieuse.

Cependant, elle établit une distinction importante entre l’autorité humaine et le jugement final.

Les disciples ne reçoivent pas la mission d’arracher les fils du Malin du monde.

Cette observation doit être rapprochée des méthodes employées par Jésus dans son ministère.

Il appelle les hommes à la repentance et à la foi.

Il enseigne, avertit et invite.

Lorsqu’un village samaritain refuse de le recevoir, Jacques et Jean proposent de faire descendre le feu du ciel.

Luc 9.54-56 rapporte que Jésus les reprend.

Cet épisode montre que les disciples ne doivent pas répondre au rejet de leur maître par une destruction immédiate.

Le témoignage chrétien repose sur l’annonce de la vérité et l’appel à la foi.

La contrainte ne peut produire l’adhésion intérieure que Dieu demande.

Il convient toutefois de distinguer cette responsabilité spirituelle des fonctions légitimes des autorités civiles concernant la protection des personnes et la répression des crimes.

La parabole ne supprime pas la nécessité de la justice humaine.

Elle interdit de confondre cette justice avec le jugement éternel exercé par le Christ.

6.8. L’amour des ennemis dans un monde marqué par l’opposition

Jésus demande à ses disciples d’aimer leurs ennemis.

Cet enseignement apparaît particulièrement en Matthieu 5.43-48.

Il les appelle à prier pour ceux qui les persécutent.

Cette exigence prend une signification particulière à la lumière de la parabole de l’ivraie.

Les fils du Royaume vivent dans un monde où l’opposition demeure présente.

Cependant, leur conduite ne doit pas reproduire les méthodes de leurs adversaires.

Ils sont appelés à manifester la justice, la vérité et l’amour.

Romains 12.20-21 reprend cette perspective en demandant de répondre aux besoins de l’ennemi et de vaincre le mal par le bien.

L’amour des ennemis ne signifie pas l’approbation de leurs actions.

Il exprime le refus de transformer l’opposition spirituelle en haine personnelle.

6.9. Le discernement face aux faux enseignements

La parabole de l’ivraie ne demande pas aux croyants de renoncer à distinguer la vérité de l’erreur.

Jésus avertit explicitement ses disciples contre les faux prophètes.

En Matthieu 7.15-20, il enseigne qu’ils seront reconnus à leurs fruits.

En Matthieu 24.4-5, il les met en garde contre ceux qui chercheront à les séduire.

Paul adresse également plusieurs avertissements concernant les enseignements contraires à l’Évangile.

En Galates 1.6-9, il dénonce la proclamation d’un autre évangile.

En Actes des apôtres 20.28-31, il avertit les anciens d’Éphèse contre les loups redoutables qui menaceront le troupeau.

Ces passages montrent que le discernement doctrinal demeure nécessaire.

Cependant, reconnaître un enseignement erroné ne signifie pas posséder l’autorité du jugement final.

La distinction entre le discernement présent et la séparation eschatologique doit être maintenue.

6.10. La responsabilité de protéger les personnes vulnérables

L’ordre de laisser croître le blé et l’ivraie ensemble ne doit pas être utilisé pour justifier l’inaction face aux violences ou aux abus.

La parabole concerne le jugement définitif des personnes.

Elle ne demande pas de laisser les victimes sans protection.

L’ensemble des Écritures affirme au contraire l’importance de défendre ceux qui subissent l’injustice.

Proverbes 31.8-9 appelle à défendre les droits des malheureux et des indigents.

Esaïe 1.17 demande de rechercher la justice et de protéger l’opprimé.

Romains 13.1-4 présente les autorités civiles comme investies d’une responsabilité concernant la répression du mal.

Ces enseignements doivent être distingués de la séparation finale décrite dans Matthieu 13.

Protéger une victime, signaler un crime ou empêcher une violence ne revient pas à arracher l’ivraie au sens eschatologique de la parabole.

La patience divine ne doit donc jamais servir de prétexte à l’impunité des auteurs d’abus.

6.11. La persévérance des croyants dans l’épreuve

La présence de l’ivraie rappelle que les fils du Royaume peuvent rencontrer des oppositions pendant leur existence terrestre.

Cette situation ne doit pas être interprétée comme la preuve que le Royaume aurait échoué.

Jésus annonce lui-même que ses disciples subiront des persécutions.

En Matthieu 5.10-12, il déclare heureux ceux qui sont persécutés pour la justice.

En Jean 15.18-20, il avertit ses disciples que le monde peut les haïr parce qu’il l’a haï lui-même.

Ces avertissements correspondent à la période de coexistence décrite dans la parabole.

Cependant, les épreuves présentes ne constituent pas la destinée finale des justes.

Matthieu 13.43 annonce leur glorification dans le Royaume du Père.

Cette promesse fonde l’espérance et encourage la persévérance.

6.12. Ne pas mesurer la réussite du Royaume à la disparition immédiate du mal

Les hommes peuvent être tentés d’évaluer l’efficacité du Royaume en fonction de la disparition visible de toute opposition.

Si le mal demeure présent, ils pourraient conclure que l’œuvre de Dieu progresse insuffisamment.

La parabole de l’ivraie corrige cette manière de raisonner.

Jésus annonce que les deux semences croîtront ensemble jusqu’à la moisson.

La présence de l’ivraie ne signifie donc pas nécessairement que le semeur aurait échoué.

Le Royaume poursuit son développement pendant une période où l’action du Malin demeure également présente.

Cette perspective doit être rapprochée des paraboles du grain de moutarde et du levain en Matthieu 13.31-33.

Ces récits soulignent que le Royaume peut connaître un développement réel sans que sa manifestation finale soit immédiatement visible.

Il convient cependant de ne pas utiliser cet enseignement pour minimiser les échecs ou les fautes des communautés chrétiennes.

La parabole annonce la coexistence du bien et du mal dans le monde.

Elle ne dispense pas les croyants d’examiner leur propre fidélité.

6.13. L’humilité devant les limites du discernement humain

Les serviteurs de la parabole connaissent la présence de l’ivraie.

Cependant, leur proposition d’arrachage est refusée.

Cette situation rappelle que la perception humaine, même lorsqu’elle identifie un problème réel, ne suffit pas toujours à déterminer la meilleure manière d’agir.

L’humilité constitue donc une attitude essentielle.

En Jacques 1.19-20, les croyants sont invités à être prompts à écouter, lents à parler et lents à se mettre en colère.

En Jacques 3.17, la sagesse d’en haut est décrite comme pure, pacifique, modérée et pleine de miséricorde.

Ces enseignements ne constituent pas une explication directe de la parabole.

Ils éclairent néanmoins les dispositions nécessaires à une conduite chrétienne responsable.

L’humilité ne consiste pas à nier la distinction entre le bien et le mal.

Elle consiste à reconnaître que le jugement définitif appartient à Dieu.

6.14. L’annonce de l’Évangile pendant le temps présent

La période qui précède la moisson constitue également le temps de la proclamation de l’Évangile.

Jésus confie à ses disciples la mission de faire de toutes les nations des disciples (Matthieu 28.19-20).

Il leur demande de proclamer la repentance et le pardon des péchés en son nom (Luc 24.46-47).

Cette mission s’exerce dans un monde où le mal demeure présent.

La parabole de l’ivraie ne remplace pas le mandat missionnaire.

Elle permet de comprendre le cadre dans lequel celui-ci se déroule.

Les disciples ne sont pas chargés d’accomplir immédiatement la séparation finale.

Ils sont appelés à annoncer le salut offert en Jésus-Christ.

Cette distinction est particulièrement importante.

L’Église ne possède pas la mission de déterminer par avance la destinée éternelle de chaque personne.

Elle doit proclamer l’Évangile et appeler les hommes à répondre à la grâce de Dieu.

6.15. La conversion demeure possible avant le jugement

La parabole présente deux catégories de personnes : les fils du Royaume et les fils du Malin.

Cependant, elle ne décrit pas les étapes de la conversion.

Elle ne dit pas que l’ivraie se transforme en blé.

Une telle transformation ne doit donc pas être présentée comme une signification explicite du récit.

Néanmoins, le Nouveau Testament affirme que des personnes autrefois opposées à Dieu peuvent recevoir le salut.

La conversion de Saul de Tarse constitue un exemple particulièrement significatif.

Avant sa rencontre avec le Christ ressuscité, Saul persécutait les disciples.

Après sa conversion, il devient un témoin de l’Évangile (Actes des apôtres 9.1-22).

Cette réalité invite les croyants à ne pas considérer leurs adversaires comme définitivement exclus de toute possibilité de repentance.

La destinée éternelle des personnes ne doit pas être présumée à partir d’un jugement humain.

Tant que dure le temps présent, l’appel à la repentance et à la foi demeure au cœur de la proclamation chrétienne.

6.16. La responsabilité personnelle devant Dieu

La parabole annonce que les fils du Royaume et les fils du Malin connaîtront des destinées différentes.

Cette distinction rappelle la gravité de la réponse humaine à Dieu.

Jésus ne présente pas le jugement final comme une question secondaire.

Il annonce que ceux qui commettent l’iniquité seront jugés.

Il affirme également que les justes resplendiront dans le Royaume de leur Père.

Cette perspective rejoint Matthieu 7.21-23, où Jésus avertit que la simple invocation de son nom ne suffit pas à établir une appartenance véritable au Royaume.

Elle rejoint également Jean 3.16-18, où la foi en Jésus-Christ est présentée comme décisive pour le salut.

L’enseignement de la parabole appelle donc à prendre au sérieux la réalité du Royaume.

Il ne suffit pas d’observer la coexistence du bien et du mal.

Il faut également considérer sa propre relation avec Dieu.

6.17. L’espérance du jugement comme consolation des justes

La perspective du jugement final peut être considérée uniquement sous son aspect redoutable.

Cependant, elle possède également une dimension de consolation pour ceux qui souffrent de l’injustice.

La parabole annonce que le mal ne demeurera pas éternellement présent.

Le maître du champ a fixé le moment de la moisson.

La séparation sera accomplie.

Les justes resplendiront dans le Royaume de leur Père.

Cette promesse rejoint 2 Thessaloniciens 1.6-7, où Paul présente la justice divine comme une source de repos pour les croyants affligés.

Elle rejoint également Apocalypse 21.4, qui annonce la disparition de la mort, du deuil, des cris et de la douleur.

L’espérance chrétienne ne repose donc pas sur la certitude que toute injustice sera immédiatement supprimée pendant la vie présente.

Elle repose sur la promesse que Dieu accomplira définitivement sa justice.

6.18. La vigilance sans obsession du mal

La présence de l’ivraie pourrait conduire les croyants à concentrer toute leur attention sur l’action du Malin.

Cependant, la parabole ne présente pas le mal comme le centre du dessein divin.

Le récit commence par la bonne semence.

Il se termine par la conservation du blé.

L’ivraie constitue une opposition réelle, mais elle ne détermine pas la destinée de la bonne récolte.

Cette perspective invite à maintenir une juste priorité.

Les croyants doivent être vigilants face au mal.

Cependant, leur existence ne doit pas être dominée par la peur ou par la recherche permanente d’ennemis.

Philippiens 4.8 appelle à porter son attention sur ce qui est vrai, honorable, juste, pur, aimable et digne de louange.

Hébreux 12.2 invite à garder les regards sur Jésus.

Ces enseignements rappellent que la vie chrétienne doit demeurer centrée sur le Christ et sur la fidélité à sa parole.

6.19. L’attente du Royaume doit produire une conduite fidèle

La certitude du jugement final ne doit pas conduire à une attitude passive.

Jésus appelle régulièrement ses disciples à la vigilance et à la fidélité.

En Matthieu 24.42-44, il les exhorte à veiller parce qu’ils ne connaissent pas le moment de sa venue.

En Matthieu 25.14-30, la parabole des talents souligne la responsabilité des serviteurs pendant l’absence de leur maître.

En 2 Pierre 3.11-14, l’attente du jour du Seigneur est associée à une conduite sainte et pieuse.

Ces passages permettent de comprendre que l’espérance eschatologique possède des conséquences pratiques.

Les croyants ne doivent pas simplement attendre la disparition du mal.

Ils sont appelés à vivre dès maintenant conformément aux exigences du Royaume.

La patience divine constitue donc un temps de fidélité, de témoignage et de responsabilité.

6.20. Tableau des principales implications pratiques

6.20. Tableau des principales implications pratiques

ENSEIGNEMENT DE LA PARABOLE	IMPLICATION PRATIQUE	RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES
Le bien et le mal coexistent	Ne pas s’étonner de la présence de l’opposition	Jean 16.33
Le maître connaît l’ivraie	Garder confiance dans la souveraineté de Dieu	Psaume 37.1-9
La séparation est différée	Ne pas confondre patience et approbation	Romains 2.4-6
Le jugement appartient au Fils de l’homme	Renoncer à la vengeance personnelle	Romains 12.19-21
Le champ représente le monde	Distinguer jugement final et discipline ecclésiale	Matthieu 18.15-17 ; 1 Corinthiens 5
Les serviteurs ne doivent pas arracher l’ivraie	Reconnaître les limites du jugement humain	1 Corinthiens 4.5
Le mal demeure présent	Exercer un discernement moral	Matthieu 7.15-20
La moisson est future	Persévérer dans la fidélité	Matthieu 24.42-44
Le temps présent précède le jugement	Annoncer l’Évangile et appeler à la repentance	Matthieu 28.19-20 ; Actes 17.30
Les justes resplendiront	Vivre dans l’espérance de la gloire future	Daniel 12.3 ; Matthieu 13.43

Ce tableau distingue les enseignements directs de la parabole et leurs applications à la conduite chrétienne.

Il rappelle également que certaines responsabilités pratiques sont précisées par d’autres passages bibliques.

Conclusion du chapitre 6

La parabole de l’ivraie possède des implications importantes pour la vie des croyants et des communautés chrétiennes.

Elle rappelle d’abord que les fils du Royaume vivent dans un monde où le mal demeure présent.

Cette situation ne signifie pas que le Royaume aurait échoué.

Elle correspond à une période provisoire annoncée par Jésus.

La patience divine ne doit pas être confondue avec une approbation du mal.

Le maître du champ connaît l’existence de l’ivraie, mais il décide de différer son arrachage afin de préserver le blé.

Cette décision rappelle également les limites du jugement humain.

Les croyants doivent exercer un discernement moral, reconnaître les faux enseignements, pratiquer la justice et protéger les personnes vulnérables.

Cependant, ils ne possèdent pas l’autorité nécessaire pour accomplir la séparation définitive des justes et des méchants.

La discipline ecclésiale doit donc être distinguée du jugement éternel.

La mission de l’Église demeure l’annonce de l’Évangile, l’enseignement de la vérité et le témoignage d’une vie conforme aux commandements du Christ.

Enfin, la parabole invite les croyants à persévérer dans l’espérance.

Le mal ne demeurera pas éternellement présent.

La moisson viendra.

Le Fils de l’homme accomplira le jugement.

Les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

La parabole de l’ivraie enseigne ainsi que les disciples doivent vivre avec fidélité, discernement et patience dans un monde encore marqué par le mal, sans chercher à exercer eux-mêmes le jugement définitif qui appartient exclusivement au Christ.

Conclusion générale

Résumé : La parabole de l’ivraie (Matthieu 13.24-30, 36-43) répond à une interrogation fondamentale : pourquoi le mal demeure-t-il présent dans un monde où le Royaume de Dieu a commencé à se manifester ? Jésus explique que le Fils de l’homme a semé la bonne semence, mais qu’un ennemi, identifié au diable, a introduit l’ivraie. La coexistence des fils du Royaume et des fils du Malin est provisoire. Elle ne résulte ni d’une défaillance du Christ ni d’une approbation divine du mal. La séparation définitive interviendra à la fin du monde, lorsque les anges accompliront le jugement sous l’autorité du Fils de l’homme. Cette perspective appelle les croyants à la fidélité, au discernement, à la patience et à l’espérance.

1. Une parabole qui répond à une difficulté fondamentale

La présence du mal constitue l’une des grandes interrogations de l’existence humaine.

Si Dieu est juste et souverain, pourquoi permet-il que l’injustice, la violence, le mensonge et la méchanceté demeurent présents dans le monde ?

Cette question devient particulièrement importante lorsque Jésus annonce l’arrivée du Royaume des cieux.

Ses miracles manifestent son autorité.

Ses enseignements révèlent la volonté de Dieu.

Ses délivrances témoignent de sa puissance sur les forces du mal.

Cependant, les injustices ne disparaissent pas immédiatement.

Les adversaires de Jésus continuent de s’opposer à lui.

Les hommes demeurent confrontés au péché et à ses conséquences.

La parabole de l’ivraie permet de comprendre que cette coexistence ne constitue pas un échec inattendu du Royaume.

Jésus l'annonce comme une réalité provisoire de l'âge présent.

2. Deux semences, deux origines

Le récit commence par une distinction essentielle.

Le propriétaire sème de la bonne semence.

L’ennemi introduit ensuite l’ivraie.

Jésus identifie le semeur au Fils de l’homme et l’ennemi au diable.

Cette opposition montre que les deux semences ne possèdent pas la même origine.

La bonne semence représente les fils du Royaume.

L’ivraie représente les fils du Malin.

Le champ, quant à lui, représente le monde.

Cette dernière précision est particulièrement importante.

La parabole ne concerne pas exclusivement la présence de croyants sincères et de personnes hypocrites dans l’Église.

Elle présente plus largement la coexistence de deux catégories spirituelles dans le monde.

L’action de l’ennemi ne doit donc pas être attribuée au semeur.

Le Fils de l’homme demeure l’auteur de la bonne semence.

3. Une coexistence voulue pour un temps déterminé

Lorsque les serviteurs découvrent l’ivraie, ils proposent de l’arracher immédiatement.

Le maître refuse.

Il explique qu’une telle intervention risquerait d’arracher également le blé.

Cette réponse constitue le centre de la parabole.

Le propriétaire ne laisse pas l’ivraie croître parce qu’il ignorerait sa présence.

Il ne l’approuve pas davantage.

Il choisit de préserver la bonne récolte jusqu’au moment où la séparation pourra être accomplie.

Cette décision montre que la patience du maître possède une finalité.

Elle n’est ni une indifférence ni un renoncement à la justice.

Cependant, il faut respecter la précision du récit.

Jésus ne dit pas que l’ivraie est laissée dans le champ pour qu’elle se transforme en blé.

La possibilité de la repentance et de la conversion est clairement enseignée ailleurs dans le Nouveau Testament.

Elle ne constitue pas la raison explicitement donnée par le maître pour différer l’arrachage.

La parabole souligne avant tout la protection du blé et l’attente de la moisson.

4. Le jugement final appartient au Fils de l’homme

Jésus identifie la moisson à la fin du monde.

Les moissonneurs représentent les anges.

Le Fils de l’homme les enverra pour accomplir la séparation définitive.

Cette déclaration montre que le jugement final ne dépend pas des initiatives humaines.

Les serviteurs peuvent constater la présence de l’ivraie.

Ils peuvent interroger leur maître.

Cependant, ils ne reçoivent pas l’autorité d’accomplir eux-mêmes la séparation.

Cette responsabilité appartient au Christ.

La parabole rejoint ainsi l’enseignement de Jean 5.22-27, où Jésus affirme que le Père lui a remis le jugement.

Elle rappelle également Daniel 7.13-14, où le Fils de l’homme reçoit une domination et un Royaume éternels.

Le jugement final manifestera donc l’autorité souveraine du Christ.

5. La patience divine ne supprime pas la justice

La parabole établit une distinction entre le délai du jugement et son accomplissement.

Pendant la période de croissance, le blé et l’ivraie demeurent ensemble.

Cependant, leur destinée finale est différente.

L’ivraie sera rassemblée pour être brûlée.

Le blé sera recueilli dans le grenier.

Jésus explique cette image en annonçant le jugement des causes de scandale et de ceux qui commettent l’iniquité.

La présence actuelle du mal ne signifie donc pas que celui-ci demeurera éternellement impuni.

Cette perspective rejoint Malachie 3.18, où Dieu annonce qu’une distinction sera faite entre le juste et le méchant.

Elle rejoint également 2 Pierre 3.9-13, qui associe la patience divine à la certitude du jour du Seigneur.

La justice divine peut être différée.

Elle n’est pas abandonnée.

6. Une distinction entre discernement humain et jugement éternel

La parabole possède également des conséquences importantes pour la conduite des croyants.

Elle ne demande pas de renoncer à distinguer le bien du mal.

Jésus avertit ses disciples contre les faux prophètes.

Il leur enseigne la correction fraternelle.

Les apôtres rappellent également la nécessité de la discipline dans les communautés chrétiennes.

Cependant, ces responsabilités ne doivent pas être confondues avec le jugement éternel.

Le champ de la parabole représente le monde.

La séparation finale sera accomplie par les anges sous l’autorité du Fils de l’homme.

Les disciples ne sont donc pas chargés d’éliminer du monde les personnes qu’ils considéreraient comme les fils du Malin.

Ils doivent au contraire annoncer l’Évangile, pratiquer la justice, aimer leurs ennemis et appeler les hommes à la repentance.

La parabole interdit ainsi de transformer l’espérance du jugement divin en justification de la vengeance ou de la persécution religieuse.

7. Une espérance fondée sur la destinée des justes

L’explication de Jésus ne s’achève pas sur le jugement des méchants.

Elle culmine dans une promesse glorieuse.

Les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père (Matthieu 13.43).

Cette déclaration rappelle Daniel 12.3.

Elle inscrit la parabole dans l’espérance biblique de la résurrection et de la glorification des justes.

Le Royaume ne se limite donc pas à la suppression du mal.

Son accomplissement comprend la manifestation glorieuse de ceux qui appartiennent à Dieu.

Cette perspective transforme la manière de considérer les épreuves présentes.

Les souffrances et les injustices ne constituent pas le terme de l’histoire.

Le Fils de l’homme accomplira son œuvre.

La destinée des justes sera manifestée.

8. La place de la parabole dans l’enseignement de Jésus

La parabole de l’ivraie appartient au discours de Matthieu 13 consacré aux mystères du Royaume des cieux.

Elle complète plusieurs enseignements de Jésus.

La parabole du semeur présente les différentes manières de recevoir la parole du Royaume.

Les paraboles du grain de moutarde et du levain évoquent son développement.

La parabole de l’ivraie explique pourquoi la présence du Royaume ne s’accompagne pas immédiatement de la disparition du mal.

La parabole du filet annonce également une séparation définitive à la fin du monde.

Ces enseignements présentent des aspects complémentaires du même Royaume.

Ils permettent de comprendre son commencement, son développement et son accomplissement futur.

L’ensemble du discours montre que le Royaume des cieux ne doit pas être évalué uniquement à partir des apparences présentes.

Son accomplissement demeure entre les mains de Dieu.

9. La portée de la parabole pour les croyants d’aujourd’hui

La parabole de l’ivraie conserve une portée importante pour les croyants.

Elle rappelle que la présence du mal ne doit pas conduire au désespoir.

Elle invite également à ne pas confondre la patience divine avec une absence de justice.

Elle appelle à exercer un discernement moral sans prétendre connaître infailliblement la destinée éternelle d’autrui.

Elle encourage la fidélité au Christ dans un monde où l’opposition demeure présente.

Elle rappelle enfin que l’espérance chrétienne repose sur l’accomplissement futur du Royaume.

Les croyants ne sont pas appelés à établir eux-mêmes la séparation définitive.

Ils doivent vivre conformément à l’Évangile, témoigner de la vérité et persévérer dans l’attente du Seigneur.

10. La réponse de Jésus à la question du mal

La parabole de l’ivraie ne prétend pas expliquer toutes les dimensions du problème du mal.

Elle ne décrit pas l’origine première du péché.

Elle ne répond pas directement à toutes les questions concernant la souffrance individuelle.

Elle ne fournit pas non plus une chronologie complète des événements eschatologiques.

Elle apporte cependant une réponse précise à la question de la coexistence du bien et du mal.

Le Fils de l’homme a semé la bonne semence.

L’ennemi a introduit l’ivraie.

Le maître connaît la situation.

Il décide de différer la séparation afin de préserver le blé.

La moisson interviendra à la fin du monde.

Le jugement sera accompli sous l’autorité du Christ.

Les justes resplendiront dans le Royaume de leur Père.

Cette réponse ne supprime pas toutes les interrogations humaines.

Elle établit néanmoins une certitude fondamentale : la présence actuelle du mal ne compromet pas l’accomplissement du dessein divin.

Conclusion finale

La parabole de l’ivraie présente une vision à la fois réaliste et profondément porteuse d’espérance.

Elle reconnaît la présence du mal dans le monde.

Elle révèle l’existence d’une opposition spirituelle à l’œuvre du Fils de l’homme.

Elle explique pourquoi la séparation entre les fils du Royaume et les fils du Malin n’intervient pas immédiatement.

Cependant, elle affirme également que cette coexistence demeure provisoire.

Le maître du champ conserve son autorité.

La bonne récolte sera préservée.

La moisson viendra.

Le jugement sera accompli.

Les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

Le message central de la parabole peut ainsi être résumé : Dieu permet provisoirement la coexistence du bien et du mal, non parce qu’il approuve le mal ou qu’il serait incapable de le juger, mais parce que la séparation définitive appartient au temps fixé pour l’accomplissement de son Royaume.

La patience présente doit donc conduire à la fidélité, au discernement et à l’espérance.

La dernière parole n’appartiendra ni à l’ennemi ni à l’ivraie.

Elle appartiendra au Fils de l’homme, qui accomplira la justice et manifestera la gloire de son Royaume.

LEXIQUE

Analyse de Matthieu 24.3-51 — Voici une analyse exégétique verset par verset de Matthieu 24.3-51. Matthieu 24.3 Les disciples interrogent le Messie Jésus en privé sur trois événements : la destruction du Temple, sa venue, et la fin du monde.
INF170 · https://schilo.org/inf170-analyse-de-matthieu-24-3-51/

Il a vaincu — Dans Apocalypse 5.5, il est dit : « Ne pleure pas, car le lion de la tribu de Juda, le rejeton de la racine de David, a vaincu pour ouvrir le livre et ses sept sceaux. » Le verbe « a vaincu » est central.
INF236 · https://schilo.org/inf236-il-a-vaincu/

Le mystère de Matthieu 13.11 — Matthieu 13.11 est central dans la compréhension du mot « mystère » dans le Nouveau Testament. Matthieu 13.11 — Le cœur du mystère
INF133 · https://schilo.org/inf133-le-mystere-de-matthieu-13-11/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Les pharisiens — Les Pharisiens, apparus après la révolte des Maccabées (165 av. J.-C.), étaient un groupe religieux influent du judaïsme antique. Attachés à la Torah écrite et orale, ils croyaient en la résurrection et restaient proches du peuple. Souvent en conflit avec Jésus dans les Évangiles, ils ont néanmoins donné des figures comme Nicodème et Joseph d'Arimathée. Leurs enseignements ont fondé le judaïsme rabbinique après la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.
INF002 · https://schilo.org/inf002-les-pharisiens/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Le sabbat — Le sabbat est un jour de repos et de sanctification dans la tradition juive, observé du vendredi soir au samedi soir. Commandement Biblique : Le sabbat est l'un des Dix Commandements donnés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï.
INF089 · https://schilo.org/inf089-le-sabbat/

Les Samaritains — Les Samaritains étaient une communauté religieuse et ethnique distincte vivant en Samarie, une région située entre la Galilée et la Judée. Leur relation avec les Juifs au temps de Jésus était complexe et souvent marquée par des tensions.
INF107 · https://schilo.org/inf107-les-samaritains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ANNEXE	ANX390 – L’ivraie dans l’agriculture de la Palestine au Ier siècle https://schilo.org/anx390-livraie-dans-lagriculture-de-la-palestine-au-ier-siecle/
ANNEXE	ANX391 – Étude des termes grecs de Matthieu 13.24-30 et Matthieu 13.36-43 https://schilo.org/anx391-etude-des-termes-grecs-de-matthieu-13-24-30-et-matthieu-13-36-43/
ANNEXE	ANX392 – La parabole de l’ivraie et la question du mal : souveraineté divine, liberté humaine et responsabilité morale https://schilo.org/anx392-la-parabole-de-livraie-et-la-question-du-mal-souverainete-divine-liberte-humaine-et-responsabilite-morale/
ANNEXE	ANX393 – La patience de Dieu et le jugement final : comparaison entre Matthieu 13, Romains 2 et 2 Pierre 3 https://schilo.org/anx393-la-patience-de-dieu-et-le-jugement-final-comparaison-entre-matthieu-13-romains-2-et-2-pierre-3/
ANNEXE	ANX394 – Le champ représente-t-il le monde ou l’Église ? Histoire des interprétations et conséquences ecclésiologiques https://schilo.org/anx394-le-champ-represente-t-il-le-monde-ou-leglise-histoire-des-interpretations-et-consequences-ecclesiologiques/
ANNEXE	ANX395 – La moisson et la fin de l’âge : étude des annonces du jugement dans Daniel, les Évangiles et l’Apocalypse https://schilo.org/anx395-la-moisson-et-la-fin-de-lage-etude-des-annonces-du-jugement-dans-daniel-les-evangiles-et-lapocalypse/
ANNEXE	ANX396 – Les fils du Royaume et les fils du Malin : appartenance spirituelle, conversion et destinée finale https://schilo.org/anx396-les-fils-du-royaume-et-les-fils-du-malin-appartenance-spirituelle-conversion-et-destinee-finale/
ANNEXE	ANX397 – Le feu, la fournaise ardente et les pleurs : étude du langage du jugement dans les enseignements de Jésus https://schilo.org/anx397-le-feu-la-fournaise-ardente-et-les-pleurs-etude-du-langage-du-jugement-dans-les-enseignements-de-jesus/
ANNEXE	ANX398 – Les justes resplendiront comme le soleil : résurrection, glorification et accomplissement du Royaume https://schilo.org/anx398-les-justes-resplendiront-comme-le-soleil-resurrection-glorification-et-accomplissement-du-royaume/
ANNEXE	ANX399 – L’ennemi qui sème pendant la nuit : Satan, son action dans le monde et les limites de son pouvoir https://schilo.org/anx399-lennemi-qui-seme-pendant-la-nuit-satan-son-action-dans-le-monde-et-les-limites-de-son-pouvoir/
ANNEXE	ANX400 – Pourquoi les serviteurs ne doivent-ils pas arracher l’ivraie ? Discernement humain, protection des justes et autorité du jugement https://schilo.org/anx400-pourquoi-les-serviteurs-ne-doivent-ils-pas-arracher-livraie-discernement-humain-protection-des-justes-et-autorite-du-jugement/
ANNEXE	ANX401 – La parabole de l’ivraie et la liberté humaine : responsabilité, repentance et patience divine https://schilo.org/anx401-la-parabole-de-livraie-et-la-liberte-humaine-responsabilite-repentance-et-patience-divine/
ANNEXE	ANX402 – L’ivraie et les autres paraboles du Royaume : comparaison avec le semeur, le grain de moutarde, le levain et le filet https://schilo.org/anx402-livraie-et-les-autres-paraboles-du-royaume-comparaison-avec-le-semeur-le-grain-de-moutarde-le-levain-et-le-filet/
ANNEXE	ANX403 – La parabole de l’ivraie dans les Évangiles : particularités de Matthieu, parallèles synoptiques et enseignements complémentaires https://schilo.org/anx403-la-parabole-de-livraie-dans-les-evangiles-particularites-de-matthieu-paralleles-synoptiques-et-enseignements-complementaires/
ANNEXE	ANX404 – La parabole de l’ivraie dans l’histoire de l’interprétation chrétienne : des premiers siècles à l’époque contemporaine https://schilo.org/anx404-la-parabole-de-livraie-dans-lhistoire-de-linterpretation-chretienne-des-premiers-siecles-a-lepoque-contemporaine/
ANNEXE	ANX405 – La parabole de l’ivraie et la justice divine : pourquoi les méchants prospèrent-ils tandis que les justes souffrent ? https://schilo.org/anx405-la-parabole-de-livraie-et-la-justice-divine-pourquoi-les-mechants-prosperent-ils-tandis-que-les-justes-souffrent/
ANNEXE	ANX406 – La parabole de l’ivraie et la souffrance des innocents : providence divine, épreuves et espérance chrétienne https://schilo.org/anx406-la-parabole-de-livraie-et-la-souffrance-des-innocents-providence-divine-epreuves-et-esperance-chretienne/
ANNEXE	ANX407 – La parabole de l’ivraie et la responsabilité des autorités : justice humaine, protection des victimes et limites du pouvoir https://schilo.org/anx407-la-parabole-de-livraie-et-la-responsabilite-des-autorites-justice-humaine-protection-des-victimes-et-limites-du-pouvoir/
ANNEXE	ANX408 – La parabole de l’ivraie et la mission de l’Église : annoncer l’Évangile dans un monde où le mal demeure présent https://schilo.org/anx408-la-parabole-de-livraie-et-la-mission-de-leglise-annoncer-levangile-dans-un-monde-ou-le-mal-demeure-present/
ANNEXE	ANX409 – Synthèse exégétique et théologique de la parabole de l’ivraie : enseignements explicites, limites de l’interprétation et conséquences pour la foi chrétienne https://schilo.org/anx409-synthese-exegetique-et-theologique-de-la-parabole-de-livraie-enseignements-explicites-limites-de-linterpretation-et-consequences-pour-la-foi-chretienne/
PARCOURS	Discours en paraboles de Matthieu 13 https://schilo.org/parcours/discours-en-paraboles-de-matthieu-13/
THÈME	Paraboles du Royaume https://schilo.org/theme/paraboles-du-royaume/
SÉRIE	Les paraboles https://schilo.org/serie/les-paraboles/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PAR017 - Les dix jeunes filles https://schilo.org/par017-les-dix-jeunes-filles/

INDEX DE L'ÉTUDE

Mots-clés : ivraie · blé · parabole · Royaume des cieux · jugement final · diable · moisson · Fils de l’homme · fils du Malin · fils du Royaume · problème du mal · patience de Dieu · Matthieu 13

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/par007-livraie-pourquoi-dieu-laisse-t-il-le-bien-et-le-mal-coexister-academique/, exportée le 20/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.